
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN *Propriétaire et rédacteur-en-chef.*



Hommage au Sacré-Cœur de Jésus

O Cœur adorable de Jésus ! ô le plus noble, le plus sensible, le plus doux et le plus aimant de tous les cœurs ! Cœur sacré de notre Dieu ! Cœur du plus tendre et du meilleur des pères ! Cœur généreux du bienfaiteur le plus magnifique ! et puisque vous permettez à notre amour des noms plus doux encore : Cœur de notre ami, Cœur de notre frère, ô divin Cœur, nous venons vous consacrer tous nos cœurs.

MGR DUPANLOUP.

Associations d'Instituteurs

Les instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval et ceux de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier se sont réunis, les premiers, à Québec, le 31 janvier dernier, et les seconds, à Montréal, le 30 du même mois.

Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire* nous publierons les procès-verbaux de ces réunions.

Apprendre du Cœur de Jésus ce que sont les âmes des enfants

Ces âmes oublient ou ignorent ce qu'elles sont. Même les meilleures sont légères, inconstantes, imprudentes, avides de plaisirs vains et dangereux.

Notre tâche est de dissiper peu à peu leur déplorable ignorance ; de les ramener ou de les maintenir dans les sentiers bénis d'où elles sont toujours portées à s'écarter ; de les défendre, presque malgré elles, contre les mille dangers dont le démon les entoure ; de les relever dans leurs chutes fréquentes ; de les guérir des infirmités par lesquelles l'image de Dieu est défigurée en elles ; enfin de les préparer à la vie éternelle en élevant leur esprit, leur caractère, leur cœur et toute leur vie présente. Voilà le but auquel nous devons tendre, par les soins matériels, comme par la surveillance et l'enseignement.

Faire le bien de l'enfant

Faire le bien de l'enfant, c'est le rendre capable d'atteindre à sa double destinée ; c'est lui former le cœur en même temps que l'intelligence ; c'est le rendre vertueux en même temps qu'instruit. C'est à celui qui donne une telle direction à l'œuvre de l'éducation des enfants, qu'échoira la récompense promise par saint Paul : " La joie et la paix sont le partage de quiconque fait le bien. " La paix, la joie ! ces choses si douces, si enivrantes ! oui, elles sont le partage du bon instituteur : la paix et la joie lui viennent de la part de ses élèves et de leurs parents ; elles lui viennent de la part de ses anciens élèves ; elles lui viennent, à l'heure suprême, de la part de Dieu.

Bonne Semence

Le salut d'une âme est quelque chose de si important, que pour le procurer on doit exposer non seulement ses biens, mais sa vie.

SAINT VINCENT DE PAUL.

PÉDAGOGIE

Hommage aux Institutrices de la province de Québec

Le personnel enseignant des écoles primaires catholiques de la province de Québec, aux trois degrés : élémentaire, modèle et académique, est composé de 8,761 personnes.

Savoir : *Degré élémentaire* : 52 instituteurs laïques, 4,434 institutrices laïques, 111 instituteurs religieux, 392 institutrices religieuses ; *Degré modèle et académique* (1) : 223 instituteurs laïques, 507 institutrices laïques, 778 instituteurs religieux, 2,264 institutrices religieuses, soit un total de 8,761 instituteurs de toutes catégories (2).

Il est à remarquer que les institutrices laïques seules sont au nombre de 4,941, disons cinq milles, et que les écoles du degré élémentaire leur sont presque exclusivement confiées. (3)

Ces écoles du degré élémentaire, communément appelées les petites écoles, ne sont pas toujours les plus agréables à diriger. La modicité du salaire, l'éloignement de l'école, dans les *rangs*, le peu de confort que les classes offrent assez souvent, toutes ces choses ne sont pas absolument attrayantes pour une jeune fille qui, dans la plupart des cas, a passé plusieurs années dans un bon couvent, où elle a puisé les connaissances nécessaires pour subir un examen sérieux devant le Bureau central.

Comment se fait-il donc que, règle générale, les commissions scolaires pourvoient assez facilement leurs écoles de titulaires diplômées, et cela en dépit des inconvénients que nous mentionnions il y a un instant ? A quoi devons-nous attribuer la persévérance, dans l'enseignement, d'un grand nombre de jeunes filles, bien douées, sous tous les rapports ?

La seule réponse convenable que nous puissions faire à ces deux questions, la voici : Les institutrices qui persévèrent dans l'enseignement obéissent à une *vocation* spéciale attirant à elle les âmes d'élite.

(1) Ces termes : *élémentaire, modèle et académique* correspondent aux expressions : *élémentaire, moyen et supérieur* dont on se sert en France.

(2) Ces chiffres sont tirés du Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, année 1900-1901.

(3) Dans cet article, nous parlons spécialement des institutrices laïques des écoles élémentaires, parce que depuis quelque temps la lutte scolaire, chez nous, se poursuit presque exclusivement autour de leurs humbles fonctions.

Tous les esprits droits reconnaissent le dévouement et le savoir des institutrices religieuses. Et *L'Enseignement Primaire* n'a jamais manqué, dans l'occasion, de louer bien haut l'œuvre admirable que ces saintes femmes accomplissent dans le silence et le recueillement de leur vie monastique.

“Laissez venir à moi les petits enfants” disait Notre Seigneur (1) ; “Ceux qui auront instruit les autres brilleront comme des étoiles” (2) ; ces paroles des Ecritures Saintes ont été de tous temps la source la plus féconde, où les maîtres de l'enfance ont puisé la force, le courage et le dévouement nécessaires dans l'œuvre de l'enseignement.

Issues de familles profondément chrétiennes et catholiques ; anciennes élèves, pour la plupart, des nombreux couvents qui donnent, chez nous, avec un zèle admirable, une éducation aussi solide que pratique, il n'est pas étonnant que nos institutrices laïques se dévouent avec courage au sublime apostolat de l'éducation de l'enfance. (3)

Le patriotisme entre aussi pour une large part dans les motifs qui poussent les jeunes filles dans la rude et noble carrière de l'enseignement.

Bercées dès leurs plus tendres années aux cadences de nos vieux refrains nationaux ; élevées dans l'amour de la nationalité canadienne-française et dans le respect absolu de tout ce qui touche aux Institutions, à la Religion et à la Langue de ceux qui furent les fondateurs du Canada, ces nobles enfants rêvent toutes, un jour, de remplir un rôle actif dans le drame quasi-héroïque qui se joue perpétuellement sur les bords du St-Laurent, en vue de la formation d'une race absolument française et franchement catholique, qui accomplira en Amérique ces *Gestes de Dieu* que les *Français* de là-bas refusent de réaliser.

Religion et Patrie !

Ces deux mots résument éloquemment les sentiments élevés qui animent les institutrices de notre province.

Grâce à ces servantes dévouées de l'Eglise et de la Patrie, que certains esprits chagrins se plaisent à qualifier d'ignorantes, de fillettes en jupe courte, etc., grâce aussi à la décentralisation scolaire que Lafontaine et Morin donnèrent au Bas-Canada en même temps que la décentralisation municipale et la décentralisation judiciaire, le pain de l'intelligence est distribué à plus de trois cent mille enfants dans les écoles primaires de la province de Québec.

(1) S. Marc, 10, 14.

(2) Daniel.

(3) L'éducation ayant un double objet : *l'enseignement de la vérité et la formation à la vertu*, et l'Eglise seule pouvant sûrement enseigner la vérité et former à la vertu, nous déclarons que dans toutes les questions qui ont trait à l'enseignement primaire, c'est notre ferme désir, comme par le passé du reste, de suivre les enseignements et les conseils des évêques de notre province. Ce qui se passe en France depuis quelques mois, doit servir de leçon aux Canadiens-Français. Le seul progrès désirable et vrai, dans le domaine de l'Instruction publique, est celui qui s'opère sous les regards et avec l'assentiment de l'Eglise ou de ses représentants autorisés.

A l'école élémentaire, tous les petits Canadiens-Français apprennent à lire, à écrire et à compter ; ils y apprennent aussi les éléments de la religion, de la géographie et de l'histoire du Canada ; ils y apprennent surtout à devenir bons et forts, à aimer le clocher natal, à être fiers de leur nationalité, à tirer profit, plus tard, des immenses avantages matériels que la province de Québec offre à ses enfants.

L'école est, en petit, l'image de la société. L'enfant fait, en classe, l'apprentissage de la vie : il s'accoutume à supporter les défauts de ses camarades, à aimer leurs qualités et, ce qui est mieux encore, à se faire aimer lui-même.

De là la nécessité de multiplier les écoles primaires, afin d'en faciliter l'accès aux enfants. Mais pour mettre en opération des milliers d'écoles il faut un personnel enseignant nombreux. Et ce personnel enseignant, étant donné le petit nombre de nos écoles normales, il faut le recruter par mode d'examen. C'est ce que fait le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Aussi longtemps que le gouvernement provincial, chez nous, ne pourra consacrer au moins cent mille dollars à l'établissement d'une dizaine d'écoles normales identiques à celles qui existent actuellement à Québec et à Montréal, (1) aussi longtemps il sera inutile, plus que cela, antipatriotique, de discréditer, devant le public, les institutrices munies des brevets octroyés par le Bureau central, sous la direction et la responsabilité du Comité catholique.

Raisonnons.

Jusqu'au jour désiré où le gouvernement de Québec sera en mesure, au point de vue financier, de pourvoir la province d'une dizaine de bonnes écoles normales organisées comme celles que nous avons déjà, allons-nous fermer les écoles primaires, sous le prétexte que les institutrices actuelles ne sont pas toutes suffisamment préparées à l'enseignement ?— Répondre *oui* à cette question serait absurde. Eh bien ! aussi longtemps que les municipalités auront besoin des institutrices munies d'un simple brevet du Bureau central,

(1) L'établissement de nouvelles écoles normales devra être entouré de beaucoup de précautions. Les autorités pourraient organiser ces nouvelles maisons d'éducation sur le même pied que celles de Québec et de Montréal. Savoir : pour Principal, un prêtre désigné par l'Ordinaire du diocèse ; pour gardiennes et directrices des élèves-institutrices, des religieuses enseignantes.

Ainsi constituées, les nouvelles écoles normales de filles feront réellement du bien, tout comme leurs deux devancières de la vieille capitale et de la métropole.

Etablie sur des bases chrétiennes et progressives, l'École normale Laval, depuis 1857, a fourni des milliers d'institutrices réellement catholiques et d'une grande compétence : il est bon d'ajouter que des centaines de ses anciennes élèves se sont consacrées au bon Dieu dans les couvents, continuant à enseigner dans nos excellentes communautés religieuses.

aussi longtemps ceux qui tiennent une plume devront écrire en faveur de ces jeunes personnes et non les rabaisser dans l'opinion des parents en ridiculisant le certificat qui atteste qu'elles possèdent des connaissances suffisantes pour tenir une école avec quelque profit pour les municipalités.

Quant à nous, qui avons été témoin si souvent du dévouement des institutrices primaires dans l'accomplissement de leurs devoirs journaliers ; qui les avons vues suivre, au prix de sacrifices réels, les conférences des inspecteurs d'écoles et les conventions pédagogiques diocésaines ; qui sommes en rapport constants avec elles par l'entremise de *L'Enseignement Primaire* et une volumineuse correspondance de chaque jour, nous les saluons de la plume avec fierté et nous les désignons à la générosité des pouvoirs publics et à la reconnaissance des commissions scolaires.

C.-J. MAGNAN.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement de l'orthographe.— Comment faut-il enseigner l'orthographe de manière à en retirer un profit qui corresponde au temps qu'on y consacre ordinairement ? M. Baudrillard, dans la *Revue pédagogique comparative*, va nous répondre :

“ 1° — Organiser un *cours* de vocabulaire, dont l'utilité, du reste, ne sera pas qu'orthographique. Il existe, en ce moment, quelques-uns de ces cours. Il conviendra de lire les préfaces, de se procurer les parties du maître, afin de pouvoir faire de véritables leçons. On aura ainsi rétabli, sous une forme moderne, le *Pautex* d'autrefois.

“ 2° — Comme on lit cent fois et mille fois plus de mots qu'on n'en écrit, il faudra habituer les enfants à *voir* la forme *exacte* des mots lus ;

“ a) — par des exercices d'épellation (lettre à lettre) ;

“ b) — par des copies *très surveillées*, des passages lus ;

“ c) — par des dictées empruntées systématiquement au livre de lecture. Voici un procédé qui donnera de bons résultats. Les élèves dûment prévenus, le maître relira la dernière leçon de lecture, fera écrire sur le cahier les mots difficiles et les fera corriger séance tenante. Trois pages de texte du livre pourront être ainsi écrémées, en peu de temps, de leur substance orthographique.

“ Les élèves prendront l'habitude de voir la forme correcte des mots lus et chaque leçon de lecture constituera une leçon inconsciente mais profitable d'orthographe.”

2° *Orthographe de règles*.—D'abord *expurger rigoureusement* de la grammaire toute règle ou exception qui ne soient pas d'une application courante. Même travail d'épluchage sur les exercices d'application.

“ Quelques explications poussées à fond, éclairant *vivement l'esprit*, valent mieux que de très nombreuses qui restent incomplètes. Si l'enfant pêche si souvent, c'est plutôt par *inconnnaissance* que par *étourderie*. Et l'inconnnaissance est notre fait. Nos

devoirs sont trop longs et par suite mal préparés et expliqués. Jamais on n'arrive à une clarté parfaite. On oublie que dix lueurs successives n'ont jamais valu une lumière vive et éclatante. Combien de fois n'ai-je pas constaté que des élèves, qui venaient d'exécuter un devoir sur l'application d'une règle, ne pouvaient écrire ou réciter cette règle avec précision."

" Enfin le livre de lecture sera mis à profit.

" A mesure que le maître lira, les mots variables qu'il désignera seront écrits et explication sera donnée. Rien n'égale l'étonnement des élèves quand ils constatent dans leur livre de lecture l'application des règles de la grammaire. Il leur semble qu'en dehors du livre spécial, ces règles n'existent pas. Semblables, en cette naïve erreur, aux personnes qui s'imaginent, à voir les luxueux et compliqués appareils de physique, que les lois qu'ils démontrent n'existent qu'en eux et par eux, alors qu'elles gouvernent le monde."

Dans l'étude des règles : hiérarchiser rigoureusement ; aller du simple au composé, du facile au difficile.

" Ainsi, il arrive souvent que l'on étudie trop tôt des règles difficiles. Quelquefois on enseigne les règles du participe passé avant que les élèves sachent reconnaître un participe passé, ou quel est son auxiliaire."

La lecture à haute voix.—*Le Practical Teacher* a publié naguère un article sur la lecture. Voici la traduction d'un des passages de ce travail :

" Il est à regretter que la lecture soit, en général, si mal enseignée dans les écoles et que l'art de bien lire soit si négligé par l'instituteur.

" De plus en plus nous lisons avec les yeux : prose, poésie même, oubliant que la magie des poètes est surtout dans le choix des mots, et que la poésie a été originellement écrite pour l'oreille. Shakespeare a écrit exclusivement pour l'oreille et ses grands passages ne nous émeuvent puissamment que lorsque nous en avons entendu l'étonnante vibration. Toute poésie doit être d'abord entendue, puis lue.

" Pourquoi la plupart des instituteurs ne s'exercent-ils pas à être de bons lecteurs ? Pourquoi, en classe, consacrent-ils si peu de temps à lire eux-mêmes à haute voix ? Qu'on ne vienne pas alléguer la perte de temps. Combien de minutes données à des études de texte qu'une lecture intelligente rendrait inutiles ! A la lecture, une œuvre d'art révèle doucement son sens complet, et la familiarité avec le texte est la première condition de la compréhension."

Il faut étudier.— " Il faut étudier, lisons-nous dans *L'Ecole et la Famille*, il faut étudier tous les jours, parce que tous les jours on oublie, parce que nos facultés s'alanguissent dans l'inaction, parce que le travail est un besoin, une nécessité, une loi de notre nature, un devoir de notre état, et la condition essentielle d'une bonne hygiène morale. " L'esprit trop relâché se corrompt ", a dit un auteur.

" Aimons l'étude, mais avec choix, avec discernement, avec sagesse. Au lieu de nous engager dans une science de fantaisie quelconque, ayant des rapports plus ou moins éloignés avec nos obligations professionnelles, donnons la préférence aux connaissances pédagogiques, aux matières de notre programme : il est assez vaste pour exercer notre activité pendant les heures de loisir que nous accordent les règlements.

" Savoir pour soi, c'est bien, mais cela ne suffit pas quand on a contracté le devoir de communiquer la science. Se figure-t-on la dextérité, la sagacité, le talent qu'impose la légèreté de l'enfant à celui qui veut l'intéresser et l'instruire ?

“ Quand donc nous cro'rons posséder toutes les connaissances nécessaires, nous ressemblerons à l'agriculteur pourvu de bonnes semences. Mais ces semences, comment les distribuer ? Ne faut-il pas étudier le terrain, lui faire subir la préparation convenable, puis semer d'après certaines règles, afin d'obtenir une récolte rémunératrice ?

“ Votre tâche est bien noble : vous avez entrepris de “ sculpter des âmes ”, d'éclairer des intelligences, de diriger des volontés. Avant donc d'entrer en classe, vous devez avoir tout prévu, tout préparé, tout coordonné. Alors vous dominerez les matières de votre enseignement, vous les exposerez avec suite et méthode, en un langage clair et intelligible ; vous ne présenterez à vos élèves que des faits qu'ils puissent comprendre, excluant ou ajournant ceux qui dépasseraient la portée actuelle de leur esprit. Dans ces conditions, vous obtiendrez du travail et des progrès, la discipline sera facile et l'ennui ne viendra pas s'installer dans votre classe ”.

Les écoles ménagères en Suisse.—“ Ouvertes à toutes, dit *L'Education Chrétienne*, ces écoles ont été faites spécialement pour les jeunes filles qui ont terminé leurs classes primaires et qui, ne devant pas avoir plus tard de servantes à leur disposition, devront porter seules le fardeau du ménage.

“ Les frais d'inscription et de pension sont peu élevés ; et quelques places sont réservées pour les pauvres.

“ Les frais d'inscription sont même supprimés pour les jeunes filles de nationalité suisse ; pour celles-ci l'enseignement est absolument gratuit ; et les frais de pension varient selon la simplicité plus ou moins grande de ces écoles : à l'école ménagère de Zurich, la pension est de 60 francs par mois. A l'école ménagère de Weggis, le prix est de 45 francs par mois. A l'école ménagère de Worb (canton de Berne), le prix est de 150 francs pour 3 mois.

“ Enfin l'enseignement ménager qui est donné dans ces écoles est avant tout pratique et tend à former de bonnes ménagères économes et travailleuses.

“ Toute connaissance qui leur serait superflue est bannié du programme : les élèves qui sortent de l'école ménagère ne sauront peut-être pas faire de fines broderies ou des festons ouvragés, mais elles sauront raccommoier et faire des reprises, elles sauront comment préparer économiquement une cuisine saine, et elles réaliseront le désir d'une des plus vaillantes apôtres de l'enseignement ménager, Mme Coradi Stah : “ Non seulement nous voulons donner à la jeune fille un enseignement théorique et pratique, mais nous voulons lui faire comprendre sa mission de ménagère et, par là, lui donner l'amour des devoirs domestiques, ainsi que l'habitude du dévouement éclairé.”

“ Les écoles elles-mêmes, tout en étant très simples, sont d'agréable aspect. Rien ne rappelle “ l'école ” aux salles symétriques, aux murs nus. Ce sont, pour la plupart, de gracieuses maisons où montent les plantes grimpantes et dont les grandes fenêtres s'ouvrent sur des jardins. La jolie école ménagère de Weggis est située au pied du Righi, sur les bords mêmes du lac des Quatre-Cantons.

“ C'est de même dans un cadre familial et charmant qu'à l'école ménagère de Zurich, des jeunes filles (au minimum 12, au maximum 20 par cours) viennent apprendre la science du ménage.

“ Les élèves sont préparées à la cuisine pratique par un enseignement théorique qui comprend l'étude des principes d'alimentation, la composition rationnelle d'un menu, la manière de faire ses achats, les procédés de chauffage, l'ordre à entretenir dans la cuisine, etc.

“ Le matin, les élèves sont partagées en deux groupes. L'une s'occupe de la préparation du repas du midi, tandis que l'autre est chargée du service des chambres (nettoyage

des planchers, aération de la literie, entretien des meubles, chauffage, etc.). Une leçon théorique est donnée à ce groupe d'élèves sur les principes d'hygiène qui doivent être à la base de ces exercices pratiques et qui en sont la raison d'être.

“ Le repas du midi est servi par les élèves à tour de rôle. Une partie de l'après-midi est consacrée au travail à l'aiguille : reprisage des bas, soins à donner aux vêtements, travaux simples de lingerie, raccommodage, exécution de patrons faciles se rapportant au vêtement féminin, blouses, robes d'enfants, etc...

“ La lessive et le repassage prennent deux ou trois journées par quinzaine.

“ En outre, les jeunes filles doivent consigner sur des cahiers qu'elles garderont, les leçons qui leur sont données, inscrire les menus avec leur prix de revient, et apprendre à tenir un livre de comptabilité domestique.

“ La durée du cours qui est, à Zurich, de 5 mois, varie d'une école à une autre. A l'école ménagère de Worb (canton de Berne), trois cours différents se trouvent distribués dans l'année et de la manière suivante : un cours d'été de 5 mois (du milieu d'avril au milieu de septembre) et deux cours d'hiver de 3 mois (d'octobre à la fin décembre et de janvier à la fin de mars).

“ En résumé, l'organisation de ces écoles ne diffère de celles des écoles ménagères ordinaires qu'en deux points : la durée des cours qui, en général, n'est jamais inférieure à un an, et la pension, qui est la règle partout en Suisse est l'exception.

“ Le programme est le même, et l'esprit de l'école également.

“ C'est toujours l'enseignement théorique de l'alimentation servant de base à des exercices pratiques de cuisine ; ce sont des principes d'hygiène trouvant leur application dans la manière de faire un lit et de tenir une maison. Partout nous trouvons le même apprentissage de la vie laborieuse et le même souci de l'économie, partout le même but : Apprendre à des jeunes filles qui ont terminé leurs études à diriger un intérieur simple à la ville ou à la campagne et leur donner toutes les connaissances théoriques et pratiques qui doivent être celles de vraies ménagères ”.

Art de bien lire, de bien écrire et de bien parler

1. Pour bien lire, il faut :

— 1° S'appliquer à comprendre ce qu'on lit ; car on ne peut bien lire ce qu'on ne comprend pas ; et d'un autre côté, c'est surtout pour s'instruire que l'on doit lire.

— 2° Lire sans gêne, sans affectation, et en général sur le ton de la conversation ; éviter de crier, de lire trop bas, de chanter ou de prendre un accent vicieux.

— 3° Prononcer distinctement les mots et bien articuler chaque syllabe, faire sentir en particulier les consonnes qui précèdent l'*e muet* ; pour la prononciation des mots qui embarrassent, consulter le dictionnaire.

— 4° Lier entre eux les mots suivant les règles du bon usage, en faisant légèrement sonner les consonnes finales, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette, et lorsque, avant ce mot, il ne se trouve aucun signe de ponctuation. Il faut en excepter le *t* de la conjonction *et*.

— 5° Observer exactement les pauses indiquées par la ponctuation, et lire lentement plutôt que vite.

2. On peut écrire de deux manières, savoir : en *prose* et en *vers*.

Les *vers* présentent une suite de mots cadencés suivant des règles particulières. En français les vers se terminent par des syllabes dont le son est le même pour deux vers qui se suivent ou qui s'alternent : ce qui s'appelle la *rime*. Il n'entre pas dans notre sujet d'indiquer les règles de la versification.

3. Quant à l'art de bien écrire en prose, indépendamment d'une connaissance complète des règles de la grammaire, il est deux moyens d'y parvenir, savoir : 1° conversation fréquente avec ceux qui parlent correctement ; 2° lecture de livres bien pensés et bien écrits.

Jeunes gens, mes amis, procurez-vous de bons ouvrages ; puis, lisez pendant les instants de liberté que vous laisse la vie rurale. Utilisez ainsi vos veillées d'hiver, les jours de pluie et quelques heures de chaque dimanche. Prenez des notes sur vos lectures et écrivez-en des extraits. Mais fuyez, comme un détestable poison, les mauvais livres. En échange d'un plaisir tout fugitif, ceux-là vous obscurciraient l'intelligence, vous fausseraient le jugement, vous corrompraient le cœur et jetteraient votre âme dans une sorte de fièvre qui vous rendrait malheureux.

4. Pour parvenir à bien traiter un sujet par écrit, il faut :

— 1° Réfléchir sérieusement à ce sujet et préciser dans son esprit les pensées qu'il s'agira d'exprimer.

— 2° Classer ses pensées dans un ordre tel que chaque idée conduise naturellement à l'idée suivante.

— 3° Les reproduire par écrit conformément à l'ordre adopté.

— 4° Quand le travail est fini, le relire à plusieurs reprises, le corriger chaque fois avec attention.

Afin de faciliter un tel travail, nous allons résumer quelques-unes des principales règles qui se rapportent au *style*, c'est-à-dire à l'énonciation écrite des pensées.

5. Avant tout, le style doit être *clair*. La langue française n'admet pas qu'une phrase ou portion de phrase puisse être équivoque ou obscure.

Phrases défectueuses au point de vue de la clarté.

On distingue une abeille, parmi les vingt à quarante mille habitantes de chaque ruche, pour laquelle les autres ont un attachement extraordinaire.

Cette reine est la seule femelle parfaitement féconde.

Toutes les ruches présentent, en second lieu, une multitude d'*ouvrières* plus petites que les reines, qui sont des femelles infécondes et qui vaquent à tous les travaux de la colonie.

Phrases corrigées.

Parmi les vingt à quarante mille habitantes de chaque ruche, on distingue une abeille pour laquelle les autres ont un attachement extraordinaire.

Cette abeille, qu'on nomme la *reine*, est la seule femelle parfaitement féconde.

La ruche présente, en second lieu, une multitude d'abeilles plus petites que la reine. Ces mouches, dites *ouvrières*, sont des femelles infécondes qui vaquent à tous les travaux de la colonie.

Enfin, on remarque au printemps un certain nombre de *bourdons* ou mâles, dépourvus d'aiguillons, plus gros que les ouvrières.

Enfin, on remarque au printemps un certain nombre de *bourdons* ou mâles, plus gros que les ouvrières et dépourvus d'aiguillons.

6. Il faut écrire avec simplicité et le plus possible comme l'on parle.

Au double point de vue de la simplicité et de la clarté, les phrases courtes sont généralement les meilleures. La pensée s'obscurcit par la surabondance des mots et l'enchevêtrement des idées.

7. Non seulement, chaque pensée doit conduire naturellement à la pensée suivante : mais encore, l'expression doit faciliter le passage de l'esprit à une idée nouvelle.

8. Il convient d'éviter la *répétition* du même mot et celle d'une même idée. Quelquefois, on peut cependant répéter un mot, une idée, pourvu que l'expression y gagne en clarté et en force. Ex. de répétition convenable : *Je l'ai vu, vu de mes propres yeux.*

9. Lorsque vous pouvez remplacer un verbe par un nom, la phrase y gagne presque toujours.

Ainsi, au lieu de dire : *De notre temps, il est nécessaire d'appliquer les sciences à l'agriculture*, dites plutôt : *L'application des sciences à l'agriculture est une nécessité de notre temps.*

10. Variez la construction de vos phrases et portez souvent au commencement certaines parties qui, si elles se trouvaient dans le cours même de la phrase, la rendraient comme lourde et embarrassée.

Exemple de moins bien.

Il faut qu'en culture l'agréable se joigne à l'utile, pour que l'amour de la campagne pénètre dans l'âme des jeunes filles bien élevées.

Le jardin d'agrément, considéré à ce point de vue, est d'une importance très-sérieuse.

Le plus simple et le moins dispendieux dans les dispositions qui s'y rapportent, est de chercher à imiter la nature.

Exemple de mieux.

Pour que l'amour de la campagne pénètre dans l'âme des jeunes filles bien élevées, il faut qu'en culture l'agréable se joigne à l'utile.

Considéré à ce point de vue, le jardin d'agrément est d'une importance sérieuse.

Dans les dispositions qui s'y rapportent, le plus simple et le moins dispendieux est de chercher à imiter la nature.

11. On doit éviter—1° les sons durs et peu harmonieux. Ex. *Si sec que soit ce sol* ; —2° une succession souvent renouvelée de mots qui finissent par le même son.—Ex. *Je suis extraordinairement partisan de l'assolement de quatre ans* ; —3° une sorte de cadence qui fait que la prose ressemble aux vers.—Ex. *Le fermier qui s'enrichit, au maître aussi porte profit.* Dites : *porte également profit au maître.*

12. Au commencement des phrases, abstenez-vous d'employer souvent les expressions *et ce que, il y a.* Ainsi, au lieu de dire : *Est-ce qu'il n'en est pas des champs comme de l'homme : quand il gagnerait beaucoup, s'il dépense trop, il ne reste rien* ; dites : *N'en est-il pas du champ, etc.*

Au lieu de dire : *Il y a grand avantage à nourrir beaucoup de bétail*, dites : *On trouve grand avantage*, etc.

13. *Que, qui, lequel, laquelle, lorsque, afin que* et autres locutions terminées en *que*, rendent lourde et mauvaise la phrase où elles sont répétées plusieurs fois. Ainsi, vous ne vous exprimerez pas de la manière suivante : *Afin que tu sois heureux, je veux que ce que je t'ai dit de l'agriculture, qui est l'état de ton père, fasse impression sur toi*.

Évitez le plus possible l'emploi des participes présents. Ainsi, au lieu de dire : *En améliorant l'agriculture, on acquiert une gloire qui vaut toutes les autres* ; dites plutôt avec le maréchal Bugeaud : *Améliorer l'agriculture, c'est une gloire qui vaut toutes les autres*.

14. À moins que vous ne vouliez donner plus de force à l'expression, évitez la répétition de la conjonction *et*. Ainsi, ne dites pas : *C'est au printemps que la mère abeille pond le plus, et il en résulte surabondance de population, et, par suite, départ d'essaims*. Mais dites : *C'est au printemps que la mère abeille pond le plus ; il en résulte bientôt*, etc.

D'un autre côté, vous direz avec énergie : *Sous la Terreur, en France, on conduisait à l'échafaud, et le fils et le père, et le frère et la sœur, et la fille et la mère*.

15. Par la suppression de l'article défini, vous rendez la phrase plus rapide et souvent par là plus énergique. Ex.

Terres, prairies, jardins, vergers, bestiaux, volailles, abeilles, rien ne doit échapper, dans une ferme, à l'incessante sollicitude du père de famille.

16. Pour bien parler, il suffit, en général, de savoir bien lire et bien écrire. C'est donc surtout par la lecture à haute voix et par la composition française que vous vous exercerez au bon langage.

Dans la conversation, soyez réservé, modeste, déférent à l'égard des autres, respectueux pour les dames et pour les personnes âgées. Évitez les éclats de voix, les plaisanteries triviales, les propos inutiles. Si vous discutez, n'interrompez pas ceux qui ont pris la parole avant vous. Soyez toujours sobre de paroles, et souvenez-vous qu'on ne se repent presque jamais d'avoir gardé le silence.

L'Éducation pratique des filles

Par éducation proprement *pratique*, j'entends pour la jeune fille l'apprentissage des devoirs prochains de la femme, l'expérience directe, active et méthodique des occupations fondamentales qui devront remplir sa vie. En deux mots, j'entends par là essentiellement l'économie domestique et les travaux manuels féminins.

Il ne s'agit pas encore ici de l'éducation professionnelle, mais seulement de l'éducation générale dans laquelle je pense qu'il faut faire entrer l'éducation domestique, nécessaire à toutes les filles.

En vain la morale leur prêcherait le devoir en général et le bon vouloir ; elle resterait en l'air, pour ainsi dire, et risquerait fort de ne pas prendre racine dans le

cœur et de servir à peu de chose dans la suite, si elle n'exerçait à la pratique de devoirs déterminés, de ceux-là mêmes que la vie réserve à la femme. Riche ou pauvre, en effet, jeune ou vieille, mariée ou non, elle aura une maison à tenir ; elle devra se rendre utile dans une maison, tantôt comme maîtresse, tantôt en sous-ordre.

Pour gagner sa vie ou pour occuper élégamment ses loisirs, elle devra faire œuvre de ses mains, tricot grossier ou féérique, tapisserie, rude couture ou dentelle aérienne, peu importe. Ne le fit-elle pas, elle devra être à même de le faire, elle devra pouvoir commander et apprécier ce que feront les autres sous peine d'infériorité flagrante. Or, comment commander intelligemment, surveiller et juger ce qu'on serait totalement incapable de faire ? Bref, c'est peu qu'une fille ait reçu les plus belles leçons de morale si elle n'est préparée spécialement aux devoirs spéciaux que la vie lui réserve.

HENRI MARION.

De la bonté chez l'Institutrice

La première vertu de la femme c'est la bonté.—Développer cette idée et en chercher les applications dans les actes journaliers de la vie d'une institutrice.

Développement

Le rôle général de la femme dans le monde, quelle que soit d'ailleurs sa sphère d'action, est délicat et souvent difficile. Elle doit commander sans hauteur, reprendre sans blesser, refuser sans heurter, obéir sans humeur, consoler sans froisser. Cette mission qui lui est échue, et qui est sienne depuis que le monde est monde, exige de sa part non seulement des qualités, mais des vertus et des vertus solides. J'en nommerai quelques-unes : tact, patience, douceur, charité, générosité, abnégation de soi-même.

Mais à quoi bon cette énumération ?... Un petit mot contient à lui seul ces vertus et les évoque toutes ; ce petit mot c'est la bonté ! Lors même qu'il existerait seul dans le dictionnaire de la femme, ce serait suffisant. La bonté !... Une personne bonne. Rien que cette parole dilate le cœur, met à l'aise, dissipe les craintes, éloigne les préventions. C'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de quelqu'un de dire qu'il est bon, et c'est celui auquel la jeune fille, la femme doit être le plus sensible.

La bonté ne se contente pas d'attirer à elle tous les cœurs et de les dominer par un contrôle si doux qu'on ne le sent que pour le bénir, elle triomphe des résistances, des antipathies les plus fortes. Telle haine qui semblait inextinguible s'est dissipée sous la bienfaisante influence de cette vertu. Il semble que plus l'obstacle est grand, plus son courage augmente. D'ailleurs, elle ne livre pas de grands assauts, ou plutôt ils sont rares... Elle est la goutte d'eau qui peu à peu creuse le rocher.

Il est une vocation qui exige la bonté au plus haut degré ; c'est celle d'éducatrice et d'institutrice de la jeunesse. Cette mission est sans contredit la plus noble, mais elle est aussi la plus difficile de toutes.

Ce n'est pas petite chose que de former les cœurs des jeunes enfants à la vertu et leur esprit à la science !... Pour réussir dans cette tâche si belle et si méritoire, il faut d'abord aimer. L'amour est la source première de la bonté... Sans amour on peut être bienveillant, mais jamais bon. Il faut donc aimer les enfants et se sentir disposée à sacrifier pour eux son temps, ses goûts, sa santé, sa vie entière.

Il ne faut pas croire que la vie quotidienne d'une institutrice soit aisée... Elle est heureuse sans doute du bien qu'elle fait, et se réjouit à la pensée du succès qui l'attend ; mais ce succès ne s'obtient pas sans peine. Pour y parvenir, il faut lutter, lutter contre soi-même, lutter contre les caractères différents et parfois difficiles des enfants, lutter contre les intelligences rebelles pour les rendre dociles, lutter contre le découragement qui se présente à la suite de quelque échec apparent... Cette lutte journalière est la persévérance. Sans doute, ce n'est pas grand chose qu'un sourire, une parole aimable, en soi-même ; mais sourire lorsque l'orage gronde intérieurement, dire une parole aimable, alors qu'on voudrait donner cours à sa mauvaise humeur ; lire un insipide article de politique, alors qu'un livre intéressant est commencé ; raccommodez alors qu'une broderie est en train ; se mettre au piano et littéralement perdre son temps, alors qu'une pile de lettres à répondre nous attend : c'est quelque chose, cela ! Et quand on recommence ces petits riens tous les jours, tous les jours !... Mais je suppose que, envers une personne aimée, on ne compte pour rien tous les petits ennuis requis pour faire plaisir. C'est envers tout le monde, c'est-à-dire les indifférents de toutes sortes, que ces petites vertus sont méritoires. Savoir perdre son temps sans faire sentir qu'on a autre chose à faire, s'ennuyer sans le faire paraître, exiger beaucoup de tact et de vertu, car cela cause une suite de sacrifices à accomplir, qui sont plus pénibles, à cause de leur longueur, de leur monotonie et de leur nombre, que les plus grandes épreuves. Il faut une âme fortement trempée et merveilleusement simple pour se plier aux mille exigences de la société et de la charité, et il est certain qu'une personne qui pratique fidèlement les petites vertus sera capable des actions les plus héroïques, car Notre-Seigneur a dit : " Celui qui sera fidèle dans les petites choses sera fidèle dans les grandes choses ".

Je viens de dire ce que sont les petites vertus et ce qu'elles coûtent ; reste à dire leurs résultats et partant leur importance.

Les " petites vertus " procurent la paix dans l'intérieur où elles sont pratiquées ; le bonheur qui est le fruit de la paix. Tous ceux qui approchent cette atmosphère de tranquillité, de sérénité, en sortent émus, charmés, et meilleurs ou plus disposés à le devenir. C'est comme une contagion et on ne peut vivre longtemps avec des personnes de cette trempe d'âme, sans devenir bon, car de même que les violettes embaument et laissent une trace de leur parfum autour d'elles, " les petites vertus " ne se contentent pas d'embaumer, elles parfument tout ce qui les entoure et font rayonner la contagion de la vertu.

Les " petites vertus " sont donc indispensables pour entretenir la paix, et malheur au foyer qui les ignore ! à la femme, à la jeune fille qui les méprise ! Elles ne connaissent pas l'alphabet de la vertu. Puissent-elles l'apprendre et le comprendre au moins par l'expérience.

(L'Ecole Française.)

CONVENTION DES INSTITUTRICES, QUÉBEC 1902

(CONFÉRENCES DIOCÉSAINES)

Résumé de la conférence de M. le Professeur J. Ahern,
sur l'Arithmétique

Pour enseigner un sujet quelconque avec succès il faut avoir une idée nette : 1. de l'effet que l'enseignement en question doit produire sur l'élève ; 2. des moyens à prendre pour produire l'effet voulu.

L'étude de l'arithmétique a pour but de familiariser l'élève avec les procédés et les règles du calcul, de manière à le rendre apte à résoudre rapidement et correctement les problèmes ordinaires. Ce sujet doit être exposé de façon à développer l'intelligence de l'élève en exerçant son raisonnement. Trop souvent il est présenté d'une manière purement mécanique, et s'adresse surtout à la mémoire.

Dans la méthodologie de l'école primaire, il n'y a à proprement parler qu'un seul principe : *il faut aller du connu à l'inconnu* ; ce principe ou plutôt cet axiome, car c'est un axiome, une vérité qui s'impose comme évidente, comprend et résume les principes : qu'il faut enseigner intuitivement aux commençants, qu'il faut aller du concret à l'abstrait, du particulier au général, des exemples à la règle ; ces derniers ne sont à vrai dire que des moyens à prendre pour suivre le principe *qu'il faut aller du connu à l'inconnu*.

Quelques exemples feront comprendre ce principe si important. Vous faites la classe à un commençant, vous l'examinez, il a une idée parfaite des nombres jusqu'à 4, ainsi que des chiffres qui les représentent. Vous voulez lui enseigner le nombre *cinq* et le chiffre 5. Vous lui dites : faites sur le tableau 4 points et écrivez, à côté le chiffre 4 ; il le fait, c'est le connu.— Vous lui dites : faites de nouveau :: ; combien de points venez-vous de faire ? R. Quatre. Ajoutez-y un nouveau point :: ; combien avez-vous de points de plus qu'avant ? R. Un.—Le nombre de points que vous avez maintenant est *cinq*.—Q. Ainsi cinq points, c'est combien ? R. C'est 4 p. et 1 p.—Dites : faites sur le tableau ... ; ajoutez-y assez pour que vous en ayez 5 :— :: ; combien en avez-vous ajouté ? R. 2.—Q. Ainsi 5 points, c'est combien ? R. Cinq points, c'est 4 p. et 1 p., ou 3 p. et 2 p., etc. Faites vous-même le chiffre 5 et dites, en le montrant : le signe ou chiffre qui représente *cinq* est ceci (5).

Autre exemple.— Vous voulez enseigner la méthode de la réduction à l'unité ; au lieu de commencer par donner la *solution* avec *explication* d'un problème comme le suivant : — si 360 minots de blé coûtent \$270, que coûteront 84 minots?... , vous dites à la classe : je vais vous donner un problème de calcul mental ; que chaque élève seulement donne la réponse aussitôt qu'il l'aura trouvée : *si 2 crayons coûtent 10 centins, que coûteront 3 crayons ?* Vous examinez les ardoises et, aux élèves qui n'ont pas trouvé la réponse, vous faites la question suivante : — Si 2 crayons coûtent 10 centins, combien 1 crayon coûtera-t-il ? La réponse (5) étant trouvée par tout le monde, vous faites une nouvelle question : si 1 crayon coûte 5 centins,

combien coûteront 3 crayons? La réponse ne se fera pas attendre. Vous donnez ensuite un certain nombre d'autres problèmes semblables de calcul mental, et chaque fois que des élèves ne réussissent pas à résoudre un problème, vous l'analysez comme je viens d'analyser le premier.

Les élèves mettront peu de temps à découvrir par leur propre raisonnement la marche à suivre pour résoudre les problèmes par la méthode de la réduction à l'unité. Dans ces deux cas, vous êtes parti de ce que l'élève savait pour lui faire acquérir de nouvelles connaissances; vous avez rattaché le nouveau, l'inconnu, à l'ancien, le connu: vous êtes allé du connu à l'inconnu.

Un des moyens qu'il faut employer pour aller du connu à l'inconnu, c'est de se servir du concret pour arriver à l'abstrait. Quelques exemples nous aideront à comprendre.— Vous dites à un petit élève, — 3 et 2 combien? Peut-être que la réponse sera 4, 6, 7, 8 ou même 9. Evidemment il ne le sait pas. La question était abstraite, au-dessus de son intelligence; alors vous vous y prenez autrement, vous lui dites: vous avez 3 pommes et je vous en donne 2 autres, combien en avez-vous maintenant? Voilà la question primitive transformée; d'abstraite qu'elle était, elle est devenue concrète. Elle est plus à la portée de l'intelligence de l'élève, il est fort probable qu'il donnera la bonne réponse; mais supposons que cette fois encore sa réponse ne soit pas satisfaisante,— que faut-il faire? Vous rendez votre question plus concrète au moyen de l'intuition. Vous faites ... (3 p.) sur le tableau.— Q. Combien? R. 3. Vous en faites encore . (1 p.) Q. Combien maintenant? R. 4.— Vous en faites encore . (1 p.) Q. Combien maintenant? R. 5.— Vous en effacez un. Q. Combien? R. 4.— Vous en effacez encore un. Q. Combien? R. 3.— Vous en faites 2 de plus. Q. Combien? R. 5.— Vous répétez votre question au sujet des pommes. Il répond sans hésitation, 5.— Vous répétez la première question, la question abstraite, 3 et 2 combien? De nouveau il répond correctement 5. Vous êtes allé du *concret* à l'*abstrait*.

Un autre moyen qu'il faut employer, c'est d'aller du *particulier* au *général*.—C'est-à-dire qu'il ne faut pas commencer par une règle générale suivie de quelques exercices d'application, mais, au contraire, il faut débiter par des exemples choisis en vue de faire découvrir la règle. Chaque exemple est une application *particulière* de la règle et, lorsque l'élève a suffisamment remarqué ces exemples, la réflexion fait jaillir de tous ces cas *particuliers* une règle générale. En résumé, on demande à l'élève de trouver la règle avant de l'apprendre.

PREMIÈRE ANNÉE.—Afin de développer, chez les élèves de cette classe une idée nette, exacte de chaque nombre, l'enseignement devra être intuitif, c'est-à-dire que les élèves seront non seulement capables de lire et d'écrire les chiffres jusqu'à cent, de dire que 3 et 2 font 5, que 3 et 3 font 6, que 3 fois 2 font 6, etc., mais ils auront constaté ces vérités par eux-mêmes, au moyen d'objets matériels qu'ils auront vus et comptés. Les objets matériels dont on doit se servir pour arriver de là à la connaissance des nombres sont ceux que l'on peut se procurer facilement et partout: des boutons, des billes, des rangées de points dessinés sur un tableau ou un cahier, des carrés, des bâchettes, et enfin le boulier-compteur.

ORDRE À SUIVRE.— Un nombre, le chiffre correspondant,—le nombre suivant le chiffre correspondant, et ainsi de suite. Faire toutes les combinaisons possibles avec un nombre avant de passer au nombre suivant.

Aussitôt que les élèves sont assez avancés, changer d'unité, c'est-à-dire, faire compter les objets par groupes de 2, de 3, de 4, etc.—Ainsi, lorsque les élèves ont appris jusqu'à 4, faire trouver (*il y a une différence entre dire et faire trouver*) combien de 2 en 4,—jusqu'à 6, faire trouver combien de 2 et de 3 en 5,—jusqu'à 9, combien de 3 en 9,—jusqu'à 10, combien de 2 et de 5 en 10,—jusqu'à 12, combien de 2, 3, 4, 6 en 12, etc.

Expliquer les dizaines. Faire comprendre que 11, c'est 10 et 1,—12, 10 et 2,—13, 10 et 3,—19, 10 et 9,—20, 10 et 10 ou deux dix, ou *dizaines*, —21, 2 dizaines et 1,—22, deux 10 et 2, etc.—29, deux 10 et 9,—30, deux *dizaines* et 10, ou 3 dizaines, etc.—1 de 11, il reste 10,—2 de 12, il reste 10, etc. et ce qui est non moins important que 11, c'est 9 et 2, 8 et 3, 7 et 4, etc.—Que 12, c'est 9 et 3, 8 et 4, etc.—Que 2 de 11, il reste 9,—2 de 21, il reste 19, 2 de 31, il reste 29, etc.

Enseigner l'addition et la soustraction simultanément,— Pas plus de deux chiffres.— Faire bien comprendre, au moyen d'objets, les retenues en addition et la méthode d'emprunt en soustraction.

DEUXIÈME ANNÉE.— Dans cette classe encore l'enseignement doit être en grande partie intuitif, c'est-à-dire qu'on doit se servir d'objets pour faire comprendre les élèves. Passez en revue ce qu'ils ont appris la première année.— Ils savent déjà comment s'écrivent les nombres au-dessous de *cent*.

Dites aux élèves écrivez un	1
“ “ “ “ dix	10
“ “ “ “ cent	100

Q. Combien de 1 en 10? R. 10. Q. Combien de 10 en 100? R. dix.
Q. Combien de 1 en 100? R. dix fois dix, ou cent. Q. Combien de centins dans une piastre? R. 100. Q. Combien de pièces de dix centins dans une piastre? R. 10. Q. Combien de centins vaut un dix centins? R. 10.

Q. Qu'est-ce que 100? R. dix dizaines. Ecrivez 101 et lisez-le. Q. Qu'est-ce que 101? R. Dix dizaines et 1. Faites écrire et questionnez de même jusqu'à 110. Q. Qu'est-ce que 110? R. Dix dizaines et dix, ou 11 dizaines. Faites écrire 111. Q. Qu'est-ce que cent onze? R. Dix dizaines et dix et un, ou 11 dizaines et 1. Faites remarquer que le premier 1, à droite, représente *une* unité, que le deuxième 1 représente *dix* unités ou *une* dizaine d'unités, que le troisième 1 représente *dix* dizaines d'unités ou *une* centaine d'unités, ou simplement cent unités. Avec quelques exemples vous arriverez à faire saisir l'idée qu'un chiffre au deuxième rang vaut dix fois plus que s'il était placé au premier rang; qu'un chiffre au 3e rang vaut dix fois plus qu'au 2e rang et cent fois plus que s'il était placé au premier rang. Après 111, faites écrire et lire les nombres jusqu'à 200 et ainsi de suite jusqu'à 10,000, questionnant les élèves de temps en temps, vous arrêtant à chaque nouvelle dizaine, à chaque nouvelle centaine pour analyser et pour développer chez les élèves une idée claire de notre système de numération. N'enseignez que peu de numération chaque jour,— surtout ne devancez pas l'intelligence des élèves.

A mesure que les élèves apprennent de nouveaux nombres, qu'ils soient appelés à s'en servir dans des exercices faciles d'addition, de soustraction, de multiplication et de division.

La table de multiplication n'offrira que peu de difficultés, si vous avez développé l'idée des nombres au moyen de points, groupés de façon à rendre visibles les facteurs des nombres.

Ainsi :—Combien de 2 en 4 ? R. 2.—2 fois 2 ? R. 4.—Combien de 2 en 6 ? R. 3.—2 fois 3 ? R. 6.—Combien de 3 en 6 ? R. 2.—3 fois 2 ? R. 6.—Etc., etc. Combien de 3 en 12 ? Combien de 4 en 12 ? Si la réponse se fait trop attendre, vous la faites trouver sur le tableau de la manière suivante :

$$\begin{array}{c} \cdot \\ \cdot \\ \cdot \\ \cdot \end{array} \left| \begin{array}{c} \cdot \\ \cdot \\ \cdot \\ \cdot \end{array} \right| \begin{array}{c} \cdot \\ \cdot \\ \cdot \\ \cdot \end{array} \left| \begin{array}{c} \cdot \\ \cdot \\ \cdot \\ \cdot \end{array} \right| ; 4 \text{ fois } 3. \quad \begin{array}{c} \cdot \cdot \cdot \cdot \\ \cdot \cdot \cdot \cdot \\ \cdot \cdot \cdot \cdot \\ \cdot \cdot \cdot \cdot \end{array} ; 3 \text{ fois } 4.$$

En suivant cette voie, les élèves apprennent les tables de multiplication et de division simultanément ; c'est ainsi qu'ils doivent les apprendre, et c'est de même aussi qu'ils doivent apprendre la multiplication et la division.

Ces exercices se complètent par les suivants : En 2 combien de 1 ? R. 2. Combien de 2 ? R. 1.—En 3 combien de 1 ? R. 3. Combien de 2 ? R. 1, et il reste 1. Combien de 3 ? R. 1. Etc., etc.

Les monnaies, les pieds, pouces, mois, semaines, jours, heures, minutes, vous fourniront la matière pour des problèmes faciles et variés qui auront pour effet de graver la connaissance de ces tables dans la mémoire des élèves.

Un dernier conseil : Ne vous hâtez pas.—N'avancez que pas à pas et bien progressivement. Ainsi, dans l'addition, il ne s'agira en premier lieu que d'additionner deux nombres d'un seul chiffre, puis plus de deux nombres d'un seul chiffre, puis deux ou plusieurs nombres de deux, de trois, de quatre, de cinq chiffres ; chaque total partiel sera d'abord inférieur à 10, puis il y en aura de supérieurs, qui demanderont par conséquent des retenues, etc. On comprend facilement, par le peu que j'ai dit, quelle gradation lente et mesurée je veux établir ici. Et qu'on ne la croie pas trop minutieuse ; l'expérience prouve qu'elle est éminemment utile, et qu'en définitive elle accélère les progrès au lieu de les retarder. Enseignez aussi la preuve de l'addition, et exigez que les enfants l'exécutent toujours à la suite des opérations que vous leur donnez à faire.

Pour la soustraction, la multiplication et la division, marche analogue et bien graduée.

TROISIÈME ANNÉE. — Dans cette classe, l'enseignement sera intuitif toutes les fois que le besoin s'en fera sentir. Il faut habituer les élèves à se passer d'objets matériels.

Dans l'enseignement de la numération il est absolument inutile de dépasser les millions.

Pour rendre la tâche des élèves qui apprennent la table de multiplication moins difficile, il suffit :

1° De se rappeler : (a) que la table de multiplication jusqu'à 12 fois 12 ne comprend que 66 produits *différents* ; (b) que de ces 66 produits on peut en retrancher 19 qui n'offrent aucune difficulté : 11 produits par 10, et 8 produits par 11 ; (c) qu'il y a donc en réalité 47 produits *différents* à apprendre ;

2° D'exiger, lorsque les élèves ont récité 2 fois 2, 2 fois 3, etc., jusqu'à 2 fois 12, qu'ils apprennent la même table de nouveau, cette fois en intervertissant l'ordre des facteurs : 2 fois 2,—3 fois 2,—4 fois 2, etc., jusqu'à 12 fois 2.

3° Lorsque vous donnez la table de 3 fois, exiger qu'on l'apprenne, non pas de 3 fois 2, mais de 3 fois 3,—lorsque les élèves l'ont récitée, qu'ils l'apprennent de nouveau, la deuxième fois en intervertissant l'ordre des facteurs : 3 fois 3, 4 fois 3, 5 fois 3, jusqu'à 12 fois 3.

Ainsi, à mesure que les tables deviennent plus difficiles, le nombre de produits que l'enfant doit apprendre diminue.

Vous devez aussi pendant le temps du calcul mental familiariser vos élèves avec les tables des poids et mesures les plus en usage. On arrive parfaitement à ce résultat en donnant de petits problèmes dans lesquels il est nécessaire de faire usage de ces tables. On ne demandera aux élèves de les apprendre que quand ils auront une idée de leur utilité.

C'est une perte de temps que de faire apprendre les tables connues sous les noms de *poids de Troyes* et *poids des pharmaciens*.

Parmi les exercices et problèmes sur les quatre règles simples, il y aura des comptes ou factures. Ces exercices deviendront graduellement plus difficiles et prendront un caractère de plus en plus pratique.

C'est aux élèves de cette classe qu'il faut expliquer les nombres *premiers*, les nombres *divisibles*, les *facteurs*, les *multiples*, les *multiples communs*, le plus *petit multiple commun*.

FRACTIONS. — L'élève qui comprend ce chapitre parfaitement peut devenir son propre professeur d'arithmétique. Mais bien comprendre ne veut pas dire être capable d'appliquer un certain nombre de règles sans pouvoir les expliquer.

Dans l'enseignement de cette partie n'avancez que bien graduellement, vous souvenant toujours que l'intelligence n'est pas, comme le pensent bien des personnes, une cruche vide que l'instructeur doit remplir, mais un organisme vivant qui croît et se développe lentement.

ORDRE À SUIVRE. — Dites aux élèves : tirez une ligne droite sur vos ardoises ; divisez-la en deux parties égales ; au-dessous de chaque partie écrivez en mots et en chiffres le nom de cette partie ; à l'extrémité de la ligne, indiquez combien il y a de parties dans la ligne ; dites laquelle des parties est la plus longue. *Réponses* : chaque partie s'appelle une demie ; dans la ligne il y a deux demies ; les deux parties ont la même longueur.

Q. Combien de chopines dans une pinte ? dans une demi-pinte ? dans un gallon ? dans un demi-gallon ? Combien de jours dans une semaine de travail ? dans une demi-semaine de travail ? etc., etc.

Q. La moitié d'une livre de sucre est 8 onces, combien d'onces dans la livre ? La moitié d'un minot est 4 gallons, combien de gallons dans un minot ?

Tirez une autre ligne droite sur vos ardoises, — divisez-la en trois parties égales, — au-dessous de chaque partie écrivez le nom de cette partie, — à l'extrémité de la ligne, indiquez combien il y a de parties dans la ligne, et dites laquelle est la plus longue. *Réponses* : chaque partie s'appelle un tiers ; dans la ligne il y a trois tiers ; les trois tiers ont la même longueur.

Q. Dans 1 pied combien de pouces ? Dans $\frac{1}{2}$ de pied combien de pouces ? Dans $\frac{2}{3}$ de pied combien de pouces ? Dans $\frac{3}{4}$ combien de pouces ?

Q. Dans le $\frac{1}{3}$ d'une année il y a 4 mois, combien de mois dans les $\frac{2}{3}$? dans les $\frac{3}{3}$? dans une année? Dans le $\frac{1}{3}$ d'un jour il y a 8 heures, combien dans les $\frac{2}{3}$? dans les $\frac{3}{3}$? dans un jour?

Faites comparer les deux lignes. Lequel est le plus long, la $\frac{1}{2}$ ou le $\frac{1}{3}$? la $\frac{1}{2}$ ou les $\frac{2}{3}$? Dans le $\frac{1}{3}$ d'une verge combien de pouces? Dans la $\frac{1}{2}$ d'une verge combien de pouces?

Quelques petits problèmes: Un homme perd la $\frac{1}{2}$ de son argent, il lui reste \$10, combien a-t-il perdu? combien avait-il avant d'en avoir perdu? — Un homme perd le $\frac{1}{3}$ de son argent, il lui reste \$10, combien a-t-il perdu? combien en avait-il avant d'en avoir perdu?

Solutions: Faites tracer une ligne. (*Voir ci-dessous*). Cette ligne représente ce que l'homme avait d'abord; divisez la ligne en trois parties égales; combien de parties? chaque partie forme quelle fraction du tout? montrez $\frac{1}{3}$; $\frac{2}{3}$; $\frac{3}{3}$; montrez la partie de la ligne qui représente ce que l'homme a perdu; montrez la partie de la ligne qui représente ce qui reste; combien de $\frac{1}{3}$ dans ce qui reste?

Dites: Ecrivez au-dessous de ce qui reste, le nom de cette partie suivi du signe = et de la valeur \$10. Ce qui reste est divisé en combien de parties égales? R. En 2 parties; les montrant, dites, combien valent ces deux parties? R. \$10.—Alors montrant 1 partie, combien vaut cette partie? \$5.—La ligne est divisée en combien de parties égales? 3.—Chaque partie vaut combien? 5.—Les 3 parties valent combien?

Q. (Montrant les $\frac{2}{3}$ qui restent:) Combien valent les $\frac{2}{3}$? 10. Q. Appuyant sur les mots *deux* et *un* et montrant ce dont vous parlez, dites: si *deux* tiers ($\frac{2}{3}$) valent \$10, un tiers ($\frac{1}{3}$) vaut quelle partie de \$10? R. Un tiers ($\frac{1}{3}$) vaut la $\frac{1}{2}$ de \$10, ou \$5. (*Beaucoup d'élèves répondront que $\frac{1}{3}$ vaut le $\frac{1}{3}$ de \$10. Ces élèves ne comprennent pas,—il ne faut pas leur donner la réponse, mais leur donner d'autres problèmes et leur faire trouver la réponse*). Q. Si $\frac{1}{3}$ vaut \$5, que valent $\frac{2}{3}$? R. \$15.

$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$
Perdu	$\frac{2}{3} = \$10$ ce qui reste	
$\frac{1}{3} = \$5$	$\frac{1}{3} = \$5$	$\frac{1}{3} = \$5$

Donnez des problèmes à résoudre avec des lignes jusqu'à ce que les élèves voient parfaitement que $\frac{1}{3}$ est la $\frac{1}{2}$ de $\frac{2}{3}$. Il n'y a pas alors lieu de répéter aux élèves que $\frac{1}{3}$ est la moitié de $\frac{2}{3}$ jusqu'à ce que cela soit gravé dans leur mémoire, il faut le leur faire voir.

Lorsque les élèves comprennent parfaitement, donnez une nouvelle série de problèmes. Chaque problème doit être résolu d'abord avec une ligne, puis avec des chiffres. *Solution du dernier problème avec chiffres*:

Notre homme avait, en premier lieu, $\frac{3}{3}$; il perdit $\frac{1}{3}$; il lui reste donc: $\frac{2}{3}$ — $\frac{1}{3} = \frac{2}{3}$ de ce qu'il avait. Le problème dit qu'il lui reste \$10. Donc $\frac{2}{3}$ de ce qu'il avait = \$10.

$$\frac{1}{3} \text{ de ce qu'il avait} = \text{la moitié de } \$10 = \frac{10}{2} = \$5.$$

3 de ce qu'il avait ou tout ce qu'il avait = $\frac{10}{2} \times 3 = \15 .

Expliquez les quarts, cinquièmes, etc., de la même manière. Sur toutes ces fractions, donnez des problèmes à résoudre des deux manières indiquées.

Arrivé aux douzièmes, faites donner la définition de la fraction. Faites dire les fonctions des deux nombres qui servent à la représenter ; alors donnez vous-mêmes les noms de ces nombres.

Faites pour la classe, sur une grande feuille de papier, un tableau composé de 11 lignes horizontales d'égale longueur. La 1^{ère} ligne ne doit pas être divisée. Divisez la 2^e en 2 parties égales ; la 3^e, en 4 parties ; la 4^e, en 8 ; la 5^e, en 16 ; la 6^e, en 3 ; la 7^e, en 6 ; la 8^e, en 12 ; la 9^e, en 5 ; la 10^e, en 10 ; la 11^e, en 20.

Servez-vous de ce tableau pour faire trouver : que dans un entier il y a $\frac{2}{2}, \frac{3}{3}, \frac{4}{4}, \frac{5}{5}, \frac{6}{6}, \frac{8}{8}$, etc. ; que deux fractions peuvent être représentées par des chiffres différents et cependant avoir la même valeur ; qu'on peut multiplier ou diviser les 2 termes d'une fraction par le même nombre sans changer la valeur de la fraction ; qu'on rend une fraction 2, 3, 4, etc., fois plus grande, (c'est-à-dire, qu'on multiplie une fraction par un nombre entier) soit en *multipliant* son numérateur par 2, 3, 4, etc., soit en *divisant* son dénominateur par les mêmes nombres ; qu'on rend une fraction 2, 3, 4, etc., fois plus petite, (c'est-à-dire qu'on divise une fraction par un nombre entier) soit en *divisant* son numérateur par 2, 3, 4, etc., soit en *multipliant* son dénominateur par les mêmes nombres. Une connaissance exacte de ces éléments est indispensable pour celui qui veut comprendre la suite.

En enseignant l'addition ou la soustraction, donnez d'abord à additionner ou à soustraire des fractions ayant le même dénominateur, puis des fractions qui n'ont pas le même dénominateur ; faites trouver le *plus petit multiple commun* des dénominateurs ; au moyen de ce *multiple commun*, faites transformer ces fractions en d'autres ayant le même dénominateur. Jusqu'à ce que les élèves comprennent parfaitement, exigez que les deux termes des fractions transformées soient écrits. Plus tard, que les élèves n'écrivent le dénominateur commun qu'une fois. Soient à transformer et à additionner :

$\frac{2}{3} + \frac{3}{4} + \frac{5}{6}$; transformées et additionnées, ces fractions se liront comme suit :

$$\frac{8}{12} + \frac{9}{12} + \frac{10}{12} = \frac{27}{12} = 2 \frac{3}{12} = 2 \frac{1}{4}.$$

En transformant, faites expliquer de la manière suivante : Je veux transformer $\frac{2}{3}$ en 12^{èmes} :—en 1 entier il y a $\frac{12}{12}$;—en $\frac{1}{3}$ il y a $\frac{4}{12}$;—en $\frac{2}{3}$ il y a 2 fois $\frac{4}{12} = \frac{8}{12}$. Je veux transformer $\frac{3}{4}$ en 12^{èmes} :—en un entier il y a $\frac{12}{12}$; en $\frac{1}{4}$ il y a $\frac{3}{12}$; en $\frac{3}{4}$ il y a 3 fois $\frac{3}{12} = \frac{9}{12}$. Etc., etc.

Pour additionner ou soustraire des entiers joints à des fractions, on additionne ou on soustrait séparément les fractions et séparément les entiers. On ne doit jamais enseigner aux élèves de transformer les entiers et les fractions en nombres fractionnaires avant de faire l'addition ou la soustraction.

L'explication de tous les problèmes qui se sont présentés jusqu'à présent a été basée sur la définition élémentaire, qu'une fraction est une partie, ou plusieurs parties de l'unité divisée en un certain nombre de parties égales.

Pour expliquer la multiplication ou la division d'un entier ou d'une fraction, par un fraction, une définition plus *abstraite*, il est vrai, mais en même temps plus féconde que la première, est nécessaire. Il faut amener les élèves à formuler cette définition eux-mêmes.

MARCHE À SUIVRE. Demandez la définition de la division : La division est une opération qui a pour but de chercher combien de fois un nombre appelé *dividende* contient un autre nombre appelé *diviseur*. Le résultat de la division se nomme *quotient*.

Expliquez qu'il y a donc trois termes à considérer dans la division : le dividende, le diviseur et le quotient. Donnez des exemples et par des questions faites découvrir les principes suivants :

1. Que *multiplier* le dividende, c'est *multiplier* le quotient ; 2. Que *diviser* le dividende par un nombre autre que le diviseur, c'est *diviser* le quotient ; 3. Que *multiplier* le diviseur par un nombre quelconque, c'est *diviser* le quotient par le même nombre ; 4. Que *diviser* le diviseur par un nombre quelconque, c'est *multiplier* le quotient par le même nombre ; 5. Que la *multiplication* du dividende et du diviseur par le même nombre ne produit *aucun* effet sur le quotient ; 6. Que la *division* du dividende et du diviseur par le même nombre ne produit *aucun* effet sur le quotient.

Lorsque les élèves sont parfaitement familiers avec ces principes, donnez des exercices et problèmes qui auront pour objet de leur faire comprendre que toute fraction indique le **quotient** du **numérateur** par le **dénominateur** ; que le *numérateur* correspond au *dividende*, le *dénominateur*, au *diviseur*, que la *fraction entière* correspond au *quotient*. Exemple : $\frac{3}{4}$ indique la division du numérateur ou dividende 3, par le dénominateur ou diviseur 4 ; 4 est contenu en 3, $\frac{3}{4}$ de fois. $\frac{3}{4}$ c'est le quotient.

Une fraction étant une division terminée, il s'ensuit que les principes relatifs à la division sont applicables aussi aux fractions, et servent à expliquer toute la théorie de la multiplication et de la division des fractions.

Dans cette exposé rapide des fractions et des opérations auxquelles elles donnent lieu, j'ai insisté surtout sur un point de première importance, qui est très généralement négligé, — la théorie de la multiplication et de la division des fractions. Trop souvent on se contente de faire appliquer les différentes règles qui ont trait à ces opérations, sans un mot d'explication. On perd ainsi une excellente occasion de cultiver l'intelligence en même temps qu'on instruit l'élève dans l'art de l'arithmétique.

Et maintenant, avant de terminer, résumons cette conférence en quelques lignes.

L'arithmétique au cours élémentaire se compose de deux grandes divisions : (a) la numération, les quatre règles simples, les nombres premiers et les nombres divisibles ; (b) les fractions.

Aux commençants l'enseignement doit être intuitif. Il faut aller du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, du particulier au général. Il faut que l'élève découvre la règle avant de l'apprendre ; qu'il soit capable non seulement de l'appliquer, mais aussi de l'expliquer.

Aimons le Sacré-Cœur

[Pour *L'Enseignement Primaire*.—Envoi d'un membre distingué du corps enseignant.]

Aimables instituteurs et institutrices.

Au commencement de la nouvelle année, je ne vois rien de mieux à faire que de venir m'entretenir quelques instants avec vous au sujet de la belle et consolante dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Connaissez-vous cette dévotion ? Je suppose que oui. S'il en est ainsi, vous aussi bien que moi, nous avons un devoir agréable à remplir : c'est de la faire connaître et aimer de tous ceux de nos élèves qui ont fait leur première communion, et de toutes les personnes avec lesquelles nos devoirs journaliers nous mettent en relation.

Si Notre-Seigneur dans sa bonté nous a dévoilé son Cœur adorable, en nous faisant de grandes et magnifiques promesses, c'était afin de nous faire connaître le moyen le plus facile et le plus sûr d'arriver à la perfection que Dieu exige de ses élus ; et puisque nous l'avons connu par le ministère de quelques personnes dévouées et charitables qui se sont faites apôtres de cette dévotion, nous devons à notre tour, par amour pour ce divin Cœur, et par reconnaissance pour les bienfaits que nous en avons reçus, nous faire un devoir, une stricte obligation, de la faire connaître aux autres par tous les moyens dont nous pouvons disposer.

Notre-Seigneur dit qu'il bénira même les maisons où l'image de son Sacré-Cœur sera exposée et vénérée. La première chose que nous avons à faire est de nous procurer une telle image, puis la mettre bien en vue dans la salle de classe ; et Il nous bénira. Il bénira aussi nos travaux ; Il bénira nos élèves ; et nul doute que tout ira bien et pour nous-mêmes et pour ceux dont nous avons à faire l'instruction et l'éducation.

En ce siècle pervers, on oublie Dieu trop facilement. On cherche à tout expliquer, même les événements les plus extraordinaires, par le moyen des phénomènes naturels ; comme si Dieu n'était pas le maître de tous les éléments, et que ceux-ci inconscients, pouvaient agir sans Lui ! Insensés que nous sommes.

Ah ! nous du moins, éducateurs et éducatrices de la jeunesse, et à qui incombe la lourde tâche de l'instruire et de la diriger dans la voie du bien, ne négligeons point de voir Dieu dans tous les événements de la vie, dans les plus petites choses même ; car rien n'arrive sans qu'il l'ait voulu.

Reconnaissons sa voix quand Il nous parle par la foudre qui éclate et qui tue ; par l'ouragan qui se déchaîne tout-à-coup, se précipite et renverse tout sur son passage ; par les volcans qui font périr des milliers de personnes en quelques secondes ; par les maladies contagieuses qui s'attaquent à tout le monde et font de nombreuses victimes. Reconnaissons-le encore quand Il nous avertit de nous tenir prêts par les morts subites si fréquentes de nos jours, et qui arrivent par toutes sortes d'accidents et maladies qu'il serait bien long d'énumérer ici. Reconnaissons-le, et pensons-y toujours ! N'oublions jamais les terribles leçons qu'Il nous a données dans ces derniers temps surtout ! et prions-le par le Sacré-Cœur de son Fils bien-aimé de faire miséricorde aux pécheurs et de nous épargner. N'ayons pas honte de nous faire les apôtres de ce Sacré-Cœur qui a tant aimé les hommes. Soyons fiers, au contraire, et remercions-le tous les jours de nous avoir fait l'honneur insigne de faire quelque chose pour Lui, lui qui a tant fait pour nous !

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus mène directement à l'amour de Dieu ; et cet amour sera d'autant plus grand, d'autant plus parfait que nous serons plus attachés à ce Cœur adorable en nous efforçant de lui plaire et de le consoler des ingratitude qu'il reçoit de la part des hommes tous les jours et de tous les points du globe. Aimons-le donc de toute la force et la puissance de notre être et faisons tout notre possible pour le faire aimer des autres.

Nous atteindrons ce noble but en faisant une saine propagande parmi les personnes qui nous entourent : nos élèves, nos proches et nos amis. Il faudra pour cela nous procurer quelques petites brochures traitant de la dévotion au Sacré-Cœur, images, scapulaires, etc.

AMEMUS.

METHODOLOGIE

ANALYSE

PHRASE.— *Celui qui se connaît bien se méprise, et ne se plaît point aux louanges des hommes.*

(Imitation de Jésus-Christ).

I. ANALYSE LOGIQUE :— Dans cette phrase il y a trois propositions :

1^{ère} Prop. : Celui se méprise : *Principale*.

2^e Prop. : Qui se connaît bien : (Incidente) : *Complétive déterminative* de CELUI.

3^e Prop. : (Et) ne se plaît point aux louanges des hommes : *Principale* (coordonnée à la première principale par la conjonction de coordination *et*).

Décomposition de la première proposition :

Sujet : CELUI, simple et incomplex

Verbe : EST

Attribut : MÉPRISANT SE, simple et complexe, pour compl. dir. *se*.

II. ANALYSE GRAMMATICALE :—

Celui	pron. dém., m. s., sujet de <i>se méprise</i> .
qui	pron. rel., représente <i>celui</i> , m. s., sujet de <i>se connaît</i> .
se	pron. pers., représente <i>celui</i> , 3 ^e pers., m. s., compl. dir. de <i>connaît</i> .
se connaît	v. acc. pronom. (se connaître), 4 ^e conj., mode ind., temps prés. ; temps primitifs : se connaître, se connaissant, s'étant connu, je me connais, je me connus : irrégulier.
bien	adv. de manière, mod. <i>se connaît</i> .
se	pron. pers., représente <i>celui</i> , 3 ^e p., m. s., compl. dir. de <i>méprise</i> .
se méprise	v. acc. pronom. (se mépriser) 1 ^{ère} conj., mode ind., temps prés. ; temps primitifs : se mépriser, se méprisant, s'étant méprisé, je me méprise, je me méprisai : régulier.

et	conj. de coordination., lie la proposition principale qui précède : <i>Celui qui se méprise à la proposition principale qui suit :—</i> ou plus simplement : <i>se méprise à se plaît.</i>
ne point	adv. de nég., mod. <i>se plaît.</i>
se	pron. pers., représente <i>celui</i> , 3e pers. m. s., compl. ind. de <i>plaît.</i>
se plaît	v. acc. pronom. (se plaire) 4e conj., mode ind., temps prés., temps primitif : se plaire, se plaisant, s'étant plu, je me plais, je me plus : irrégulier.
aux (<i>à les</i>)	art. comp., fém. plur., dét. louanges.
louanges	nom com., fém. plur., compl. ind. de <i>se plaît.</i>
des (<i>de les</i>)	art. comp., mas. plur., dét. <i>hommes.</i>
hommes	nom com., mas. plur., compl. déter. de louanges.

NOTIONS D'ETYMOLOGIE (suite)

TABLEAU DES PRINCIPAUX SUFFIXES

SUFFIXES DU NOM

1° Les suffixes suivants ajoutés au radical d'un verbe, servent à former des noms qui indiquent une action.

Tion : vénération, adoration.— *aison* : démangeaison, conjugaison.— *ment* : paiement, étonnement, contentement.— *ure* : brûlure, écorchure.— *age* : arrosage, brunissage.— *ance* : obéissance, reconnaissance.— *erie* : moquerie, plaisanterie.— *ade* : rebuffade, dégringolade.— *ande* : propagande, demande.— *is* : hachis, fouillis.

2° Les suffixes suivants ajoutés à un adjectif indiquent une *qualité* :

ance : constance, importance.— *ence* : évidence, prudence.— *té, ité* : bonté, utilité.— *tude* : inquiétude, exactitude.— *eur* : largeur, épaisseur.— *esse* : rudesse, sagesse.— *ie* : modestie, inertie.— *isè* : feintise, sottise.— *ice* : justice, malice.— *erie* : fourberie, étourderie : *isme* : héroïsme, loyalisme.

3° Les suffixes suivants indiquent un *lieu*, ou un *objet dans lequel on met quelque chose* :

oir : abattoir, dortoir, boudoir, fumoir.— *oire* : observatoire, conservatoire.— *ier* : encrier, sablier.— *ière* : théière, cafetière, poivrière.— *aire* : vestiaire, formulaire.— *aie* : chénaie, oseraie, roseraie, pommeraie.

4° Le suffixe *ée* indique toujours un contenu, un espace de temps ou de lieu :

ée : assiettée, bouchée, poignée, charretée, matinée, soirée, journée, vallée, montée.

5° Les suffixes suivants indiquent la profession :

eur : laboureur, empereur, relieur.— *aire* : libraire, notaire, propriétaire.— *ier* : charpentier, serrurier, armurier.— *ien* : musicien, mécanicien, opticien.— *iste* : artiste, fleuriste, violoniste.

6° Les suffixes suivants indiquent l'habitant d'une pays, d'une ville :

ain : Lorrain, Américain.— *an* : Persan, Catalan.— *ien, en* : Canadien, Européen, Prussien.— *in* : Florentin, Poitevin, Limousin.— *ais, ois* : Français, Montréalais, Suédois, Québécois.— *on* : Saxon, Breton, Brabançon.

7° Les suffixes suivants ajoutent une idée de petitesse et servent à former des *diminutifs* :

eau, elle : tonneau, souriceau, tourelle. — *et, ette* : jardinet, moulinet, épinglette, paillette. — *ot, otte* : ilot, menotte. — *in, ine* : tambourin, bottine. — *ille* : coquille, faucille. — *ole, ule* : gloriole, globule. — *on* : clocheton, caneton, barbichon. — *illon* : oisillon, tourillon. — *cule* : corpuscule, pellicule.

8° Les suffixes suivants sont augmentatifs, ou bien encore indiquent une idée de dépréciation :

ace, asse, assier : rosace, paperasse, populace, écrivassier. — *as, is* : coutelas, ramassis. — *ard* : milliard, vieillard. — *aille* : muraille, ferraille, rocaille.

9° Les suffixes suivants, dont quelques-uns sont déjà cités, ont des significations particulières.

erie : indique l'art ou le lieu où il s'exerce : Ex. : *verrerie, menuiserie, orfèvrerie*, etc.

isme : indique un système de croyance, un parti. Ex. : *protestantisme, judaïsme, royalisme*, etc.

at : indique la dignité, la fonction et aussi le lieu où elle s'exerce. Ex. : *consulat, notariat, secrétariat*, etc.

ier : indique l'arbre qui produit un fruit. Ex. : *cerisier, poirier, prunier*, etc.

ain, ien : indiquent le parti, la corporation. Ex. : *dominicain, franciscain, arien, nestorien*, etc.

ade : exprime une idée de fréquence, de répétition. Ex. : *cannonade, fusillade, colonnade, balustrade*, etc.

SUFFIXES DE L'ADJECTIF

1° Les suffixes suivants indiquent la qualité habituelle, l'aptitude.

eur : menteur, flatteur, corrupteur. — *ant* : obéissant, compatissant, consolant. — *ent* : excellent, intelligent. — *ier* : chicanier, coutumier. — *able* : pardonnable, excusable. — *ible* : invincible, divisible, risible. — *ile* : fébrile, juvénile. — *ide* : candide, splendide. — *if* : dormitif, oisif, palliatif. — *oire* : obligatoire, surrogatoire, blasphématoire.

2° Les suffixes suivants indiquent le rapport à une chose :

aire : solaire, lunaire, monétaire. — *ier* : printanier, journalier. — *al, el, il* ; vital, annuel, mortel, civil. — *ique* : patriotique, féerique, civique.

3° Les suffixes suivants indiquent l'abondance :

eux : chanceux, valeureux, courageux. — *u* : branchu, feuillu, touffu.

4° Les suffixes suivants sont diminutifs :

et, elet, ot : pauvre, rondelet, pâlot. — *âtre, aud* : rougeâtre, lourdaud. — *in* : blondin.

5° Les suffixes suivants sont augmentatifs ou indiquent une abondance, un excès.

ace, asse, assier : vivace, bonasse, finassier. — *ard* : pillard, criard. — *asque* : fantasque. — *esque* : chevaleresque. — *ime, issime, ème* : infime, grandissime, suprême. — *lent* : succulent. — *bond* : moribond, vagabond.

(à suivre)

De l'avantage des leçons orales dans l'enseignement
de l'histoire (1)

ÉPREUVE ÉCRITE

Montrer quels sont, dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire, les avantages de la leçon orale sur la simple étude du livre ; en quoi et à quelles conditions le livre est utile après une leçon bien faite.

PLAN

1. Avantages de la leçon orale et à quelles conditions les présente-t-elle.
2. Utilité et usage du livre.
3. Ordre à suivre dans une leçon d'histoire.

Idées à développer

1° a) La leçon orale donne l'intérêt de l'histoire.— Elle en donne l'intelligence en faisant comprendre la suite et la liaison des faits, l'importance relative, en en donnant, en un mot, une vue d'ensemble.— Elle permet d'associer activement la géographie et l'explication des images au récit des événements.

b) La leçon orale n'offre ces avantages qu'à condition d'être claire, animée, bien divisée, interrompue par quelques questions qui réveillent l'attention en forçant les élèves à l'activité.

2° Le livre est nécessaire :— " l'écolier a besoin d'une page imprimée, où il puisse retrouver, à l'endroit précis qu'il connaît, à droite ou à gauche, en haut ou en bas, la date, l'événement, le nom qui lui échappe. Il lui faut un livre pour servir de trait-d'union entre la leçon de la veille et celle du lendemain, pour combler les lacunes par suite des absences de l'école, pour étudier à la maison et repasser souvent, si sa mémoire est rebelle et sa volonté opiniâtre et tenace."

(Rapport : V. Inspection primaire.— DOULLENS, 1897.

3° Ordre à suivre dans une leçon d'histoire :

- a) Récitation d'un résumé succinct portant sur la leçon précédente.
- b) Inscription, au tableau noir, du sommaire de la leçon du jour.
- c) Exposé oral interrompu par quelques questions.
- d) Interrogations assez nombreuses reconstituant le récit, et devoir d'application s'il y a lieu.

(1) Question posée à l'examen du certificat d'aptitude pédagogique, département du Doubs France, 10 oct. 1901.



MONUMENT ÉLEVÉ A MONTCALM EN 1839

MONUMENT DE VOLLE ET DE MONTCALM (1827)

MONTCALM

MONUMENT DE VOLLE ÉLEVÉ EN 1849

UNE LEÇON D'HISTOIRE

Montcalm

La gravure ci-contre, que nous reproduisons d'un ouvrage du R.P. Martin, S. J., représente Montcalm, l'un des plus grands héros que nous fournissent les annales de la Nouvelle-France. Le portrait de Montcalm est entouré de dessins représentant : à gauche, en haut, un coin de l'ancienne chapelle des Ursulines où se trouvait une plaque commémorative en l'honneur du vainqueur de Carillon ; à droite, en haut, le monument élevé, à Québec, près de la Terrasse Dufferin, dans le Jardin du Fort, en l'honneur de Montcalm et de Wolfe, par Lord Aylmer, en 1827 ; au bas le monument de Wolfe, sur les Plaines d'Abraham, près de la prison.

Le général Montcalm arriva au Canada en 1756.

Doté des plus brillantes qualités, il sacrifia tout, jusqu'à sa vie, pour l'honneur de son pays.

Montcalm remporta d'abord de nombreuses victoires. Il arrêta le général Loudoun, prit les forts Oswego, Ontario et William Henry. La victoire de Carillon, remportée par lui le 8 juillet 1758, le couvrit de gloire ; les Français n'étaient que 4,000 contre 18,000 Anglais.

En 1759, il repoussa le général Wolfe à Montmorency, près de Québec.

Mais au mois de septembre de la même année, il fut vaincu par le même général sur les Plaines d'Abraham. Montcalm mourut glorieusement d'une blessure reçue à cette bataille. Wolfe trouva aussi la mort dans le même combat.

Québec tomba alors au pouvoir des Anglais.

Aujourd'hui, le monument érigé, à Québec, à la mémoire de Montcalm et de Wolfe, monument représenté dans la vignette ci-contre, en haut, à droite, redit la gloire des deux héros : du vaincu et du vainqueur.

Le drapeau de Carillon

Cet étendard qu'au grand jour des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
Naguère, hélas ! je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et, dans ma tombe emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau, je viens ici mourir.

OCTAVE CRÉMAZIE.

(Extrait du poème sublime : *Le drapeau de Carillon*).

La Notation Musicale

3ÈME LEÇON. — DES MESURES

Tout morceau de musique, soit vocal, soit instrumental, est divisé en petites sections appelées *mesures*. Les barres, les lignes verticales qui les séparent sur la portée s'appellent barres de mesures. La valeur uniforme de chaque mesure est indiquée au commencement du morceau par un ou deux chiffres, ou par la lettre C.

On peut comparer un morceau de musique à une pièce de poésie dont le mètre serait indiqué au commencement, et dont les vers écrits à la file, seraient séparés par des traits verticaux.

L'analogie est frappante, car de même qu'il faut dans chaque vers un nombre rigoureux et déterminé de syllabes, de même il faut dans chaque mesure une quantité rigoureuse et déterminée de valeurs de notes.

Dans les mesures simples, la noire est l'unité de temps.

(Une mesure peut être de 2, de 3 ou de 4 temps).

Eh ! bien, dans un morceau à deux temps, il faut que chaque mesure contienne la valeur de deux noires en notes ou en silences. Dans un morceau à 3 temps, il faudra dans chaque mesure inscrire la valeur de 3 noires, et dans un autre à 4 temps, chaque mesure aura une valeur de 4 noires.

La mesure à 2 temps s'indique par un 2, ou un $\frac{C}{2}$, ou par $\frac{4}{4}$

" " " 3 " " " " 3, ou $\frac{3}{4}$

" " " 4 " " " " C, ou $\frac{4}{4}$

Dans tout traité de solfège on trouvera plusieurs leçons sur la notation. On y trouvera aussi la figure et l'usage de quelques autres signes nécessaires à l'étude du solfège, mais inutiles croyons-nous pour une leçon de choses.

Voici un exemple de mesure à 2 temps:

Exemple de mesure à 3 temps:

Exemple de mesure à 4 temps:

Pour assurer l'efficacité de ces leçons, on pourrait se servir d'objets, de *choses* ; se fabriquer une clef de sol, des silences, des chiffres de mesures, en carton ; fixer d'étroits rubans sur un plan légèrement incliné (sur un pupitre par exemple) en guise de portée, en ayant soin de mettre celui de la 2e ligne de couleur différente. Tout cela pour frapper davantage l'imagination des élèves et leur perpétuer le souvenir de la leçon.

De cette manière aussi, ces leçons ne seront pas comme celles du catéchisme ou de grammaire, des leçons de mots, mais de véritables leçons de *choses* données avec des *choses*.

PAMPHILE THIBAULT.

Petite causerie sur la colonisation

LA VALLÉE DU LAC ST-JEAN

L'INSTITUTEUR.—Mes chers amis, vous vous intéressez à l'étude de la carte de la Province de Québec, étude que nous poursuivons dans le dessein de connaître en détail les régions les plus propres à garantir une carrière honnête et prospère à la jeunesse canadienne-française.

Nous allons retourner aujourd'hui, au nord de Québec, dans la *vallée du Lac Saint-Jean*.

L'INSTITUTEUR.—Comment se rend-on de Québec au Lac Saint-Jean ?

THOMAS.—Par le chemin de fer **Québec et Lac Saint-Jean**, monsieur.

L'INSTITUTEUR.—Très bien, mon ami. Prenez la baguette et allez à la carte. Indiquez-nous le parcours de cette voie ferrée.

THOMAS.—Le **Québec et Lac Saint-Jean** relie la ville de Québec à Roberval, sur le bord du Lac Saint-Jean, par une ligne principale ; ce chemin se rend aussi à Chicoutimi, sur la rivière Saguenay, au moyen d'un embranchement qui s'étend de Chambord, au sud du Lac Saint-Jean, jusqu'à Chicoutimi.

L'INSTITUTEUR.—Pas mal, monsieur Thomas. Je constate avec plaisir que vous étudiez la carte du pays au point de vue des voies de communication : c'est de la géographie pratique et utile.

Bien, nous voilà donc sur les bords du lac Saint-Jean.

Un mot de cette petite mer intérieure. Le lac Saint-Jean est une très belle étendue d'eau ayant presque la forme d'un cercle et dont le pourtour est de 150 milles. Il est à peu près sous la même latitude que celle de Paris et de Québec. Nous nous y rendons en chemin de fer après un trajet de 190 milles. Le lac Saint-Jean est alimenté par une douzaine de grandes rivières. D'innombrables lacs, entourés presque tous de forêts inexploitées et remplies de bois de construction, alimentent les centaines d'affluents des grandes rivières que nous venons de nommer.

Plusieurs bateaux à vapeur font un service régulier sur le lac St-Jean.

Sur une lisière comparativement étroite du littoral sud, ouest et nord-ouest du lac Saint-Jean, le bois de commerce a été coupé pour faire place à une suite de paroisses prospères et heureuses. Nulle part ailleurs que dans ce territoire largement favorisé, ne peuvent être trouvées, pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie laitière, de plus belles terres, ni de climat plus propice à la somme de bonheur recherché par tout jeune homme courageux, qui veut acquérir une honnête aisance par le travail honorable de ses bras.

La vallée du Lac Saint-Jean embrasse une étendue de 31,000 milles carrés : c'est donc près de trois fois la superficie de la Belgique, dont l'étendue est un peu moins de 11,000 milles carrés. Sous le double rapport de l'agriculture et de l'industrie, la vallée du Lac Saint-Jean est destinée à devenir une seconde Belgique.

UN ELÈVE.—Monsieur, quelle est la population actuelle de la région du Lac Saint-Jean ?

L'INSTITUTEUR.—Les derniers renseignements donnent 50,000 âmes en chiffres ronds. Vous voyez, mes enfants, qu'il y a de la place là pour tous les Canadiens-français qui désirent rester chez eux, au lieu d'aller servir les Américains à titre de manœuvres, de journaliers ou d'employés de fabriques.

ANTOINE.—Et le climat de cette région est-il favorable à l'agriculture ?

L'INSTITUTEUR.—Voilà une question très opportune ; elle dénote chez Antoine un sens pratique qui lui servira beaucoup, plus tard.

Notez bien ma réponse, mes jeunes amis :

Un rapide coup d'œil jeté sur une carte un peu complète, démontrera que la vallée du lac Saint-Jean est située dans une des parties les plus favorables de la zone tempérée. L'une de ses plus belles régions, dans le voisinage même du lac Saint-Jean, et vers laquelle la Société de Colonisation dirige les nouveaux colons, est placée entre le 48^e et le 49^e degré de latitude nord, qui sont identiquement les mêmes que ceux sous lesquels se trouvent situés les endroits les plus privilégiés de la France, c'est-à-dire les environs de Paris.

Les colons qui désirent acheter des terres en bois debout, pour des fins agricoles ou d'industrie laitière, peuvent avoir des lots choisis que le Gouvernement offre en vente à raison de vingt centins l'acre. Les terres déboisées, ou partiellement cultivées avec bâtiments dessus, peuvent être achetées à des prix raisonnables. Dans chaque paroisse régulièrement organisée il y a de bonnes écoles élémentaires.

Nous avons puisé les notes nécessaires à cette leçon dans la magnifique brochure : *Terres à Blé et Industries du Nord de Québec*, publiée par la Cie du Québec et Lac Saint-Jean et la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean.

Sciences physiques et naturelles

Quatrième leçon

LA TÊTE

Directions :—Dans la leçon précédente, on a attiré l'attention de l'élève sur trois principaux types d'animaux qui vivent à la surface de la terre. Tous les êtres vivants et sensibles peuvent en général être groupés, soit autour du lapin, soit à côté du cerf volant, soit auprès de la limace, suivant qu'ils sont pourvus d'un squelette proprement dit, qu'ils ont une peau dure et coriace, ou qu'ils ont le corps mou.

En commençant l'étude de l'homme, l'instituteur dira que nous sommes organisés comme le lapin. Notre corps se compose des mêmes parties, des mêmes organes, analogues à ceux du lapin ; ils n'en diffèrent que par quelques caractères secondaires. Comme le lapin, nous avons une tête et quatre membres, et, si l'on enlève ces parties, il reste ce que l'on appelle le *tronc*.

L'ensemble des os ou du SQUELETTE constitue la charpente de notre corps ; le squelette donne au corps de tous les vertébrés la forme qui lui est particulière. Sans les os, l'homme serait un animal mou comme l'escargot et sans forme bien déterminée.

En étudiant la tête on n'entrera pas dans beaucoup de détails techniques ; on n'oubliera pas qu'on a affaire à des enfants de huit à dix ans. Si l'on ne dispose pas d'un crâne humain, on se servira de la figure qui se trouve à la page suivante ; d'ailleurs, l'on prendra l'enfant lui-même pour sujet d'observation, afin qu'il sache bien où sont placés les divers organes qui entretiennent chez lui le mouvement, l'activité, la vie. N'est-il pas absurde qu'un jeune élève donne de l'estomac une description apprise par cœur et qu'il place cet organe dans la région thoracique.

Les os de la tête sont solidement articulés ; un seul, le *maxillaire inférieur*, est mobile. On peut diviser la tête en deux parties, le crâne et la face. Le *crâne* est une boîte osseuse qui contient le cerveau ; c'est l'organe protecteur de ce dernier. Il se compose de quatre os : l'os frontal (voyez la gravure), les deux os pariétaux placés de chaque côté, et l'occipital situé derrière la tête.

La *face* est composée des deux maxillaires supérieur et inférieur, des os temporaux ou os des pommettes et de l'os du nez. A ces os s'attachent plusieurs muscles dont les contractions traduisent les mouvements de l'âme.

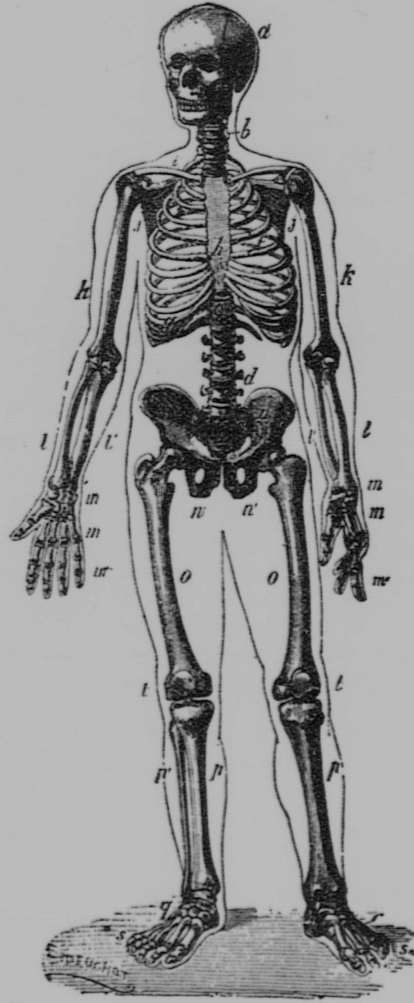
Le *crâne* n'est pas entouré de muscles proprement dits. La peau qui le recouvre contient les racines des cheveux. Ceux-ci ne sont pas seulement un ornement, ils protègent la tête contre les violences extérieures et les températures excessives. Les cheveux ne doivent pas être coupés trop ras ; on s'exposerait aux maladies d'yeux et aux rhumes de cerveau. D'un autre côté, l'habitude des cheveux trop longs prédispose aux congestions cérébrales. Chez l'homme, on laissera à la chevelure une longueur de deux à trois pouces, en les faisant rafraîchir tous les mois.

Les femmes ont l'habitude de porter les cheveux longs, en les disposant d'après les caprices de la mode. Autant que possible, elles doivent faire usage de coiffures qui laissent circuler l'air dans les différentes parties de la chevelure. Notons que la surabondance de cheveux produit souvent des névralgies.

La chevelure et la barbe exigent des soins de propreté très minutieux. Il faut débarrasser continuellement la tête de ces pellicules qui constitueraient avec la sueur un enduit crasseux qui mettrait obstacle aux fonctions de la peau. A ce sujet, on recommandera aux enfants des habitudes de propreté, et l'instituteur veillera ponctuellement à ce que ces conseils soient suivis. Il ne s'agit pas seulement ici des convenances, mais de la santé des jeunes gens.

Aux os maxillaires sont implantées des dents. Avant l'âge de sept ans, ces petits os sont au nombre de vingt ; chez l'homme adulte, on en distingue trente-deux. Les dents servent à broyer les aliments. Ceux-ci, en même temps qu'ils sont mâchés, sont imbibés de salive, de façon à former une pâte qui se rend ensuite dans l'estomac. Dans le *Cours moyen*, nous donnerons à ce sujet quelques détails complémentaires. Au début nous tenons à laisser à ces leçons le caractère élémentaire qu'elles doivent avoir pour être présentées aux enfants. Un peu plus tard, lorsque l'instituteur se sera familiarisé avec la méthode, notre exposition sera un peu plus technique, sans cesser d'être pratique.

Sur la tête se trouvent divers organes de la plus haute importance : les yeux, les oreilles, le nez, ils feront l'objet d'un entretien ultérieur.



LE SQUELETTE

a, crâne ; *b*, région cervicale ; *c*, région dorsale ; *d*, région lombaire ; *i*, clavicule ; *j*, omoplate ; *f*, côtes ; *h*, sternum ; *k*, humérus ; *g*, fausses côtes ; *n*, os iliaques ; *n'*, ischions ; *l*, radius ; *l'*, cubitus ; *e*, sacrum ; *m*, carpe ; *m'*, métacarpe ; *m''*, métacarpe ; *m'''*, phalanges ; *o*, fémur ; *s*, rotule ; *p*, tibia ; *p'*, péroné ; *q*, tarse ; *r*, métatarse ; *s*, phalanges.

LEÇON

Notre corps est formé de trois parties bien distinctes : la tête, le tronc et les membres. Enlevez la tête, les bras et les jambes, il ne restera que le tronc.

La tête est formée d'os très solides ; elle comprend le crâne et la face. Sur le crâne se développe les cheveux, qu'il faut avoir soin de tenir dans une grande propreté. Sur la face, nous distinguons : 1° les yeux, qui nous permettent de voir les objets qui nous environnent ; 2° le nez ; 3° les oreilles ; 4° la bouche, ouverture par laquelle nous introduisons les aliments.

La face se compose de deux os importants : la mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure.

Les dents sont de petits os implantés dans les mâchoires ; elles servent à broyer la nourriture.

Le nez nous permet de sentir les odeurs ; par les oreilles, nous entendons le bruit et les sons.

Les enfants doivent prendre l'habitude de se laver souvent le nez, les oreilles et toutes les parties de la face.

L'enseignement élémentaire de la littérature au moyen de fables

[Cours supérieur de l'école primaire]

Simple essai méthodologique par un jeune instituteur

LA CIGALE ET LA FOURMI (1)

1° Que le morceau soit lu d'abord par l'instituteur en donnant le ton convenable, et par les élèves ensuite.

2° Qu'une partie, ou toutes les questions ci-dessous soient posées et données en note aux élèves.

3° Qu'un devoir de rédaction soit donné afin de s'assurer qu'on a été compris.

1ère PARTIE.—QUESTIONS GÉNÉRALES

Q.—Dites comment se nomme le genre de littérature auquel appartient ce morceau ?

R.—Il s'appelle fable.

Q.—Expliquez ce que vous entendez par une fable.

R.—Une fable est un récit fictif duquel ressort une moralité, un enseignement.

Q.—Quelle leçon La Fontaine veut-il nous donner dans la fable de *La Cigale et la*

Fourmi ?

R.—Il veut nous montrer les suites funestes de l'imprévoyance et de la paresse.

Q.—En combien de parties naturelles peut-on diviser ce morceau ?

R.—On peut le diviser en trois parties.

Q.—Nommez chacune d'elles et résumez-en les points les plus saillants.

R.—1° L'exposition, comprenant les six premières lignes dans lesquelles l'auteur nous montre la pauvreté de la cigale à l'entrée de l'hiver, pauvreté due à son imprévoyance.

2° Le nœud, comprenant les quatorze lignes suivantes. Dans ces lignes, l'auteur raconte la demande de secours que la cigale fait à la fourmi laborieuse, et le dialogue intéressant qui a lieu entre elles.

(1) *Fable de La Fontaine.*

3° Le dénouement, comprenant les deux dernières lignes, le refus dur, mais mérité de la fourmi (1).

Q.—Si vous aimez ce morceau, dites en quoi consiste principalement sa beauté.

R.—Elle consiste en sa simplicité, sa clarté et sa finesse.

Q.—Dites en quoi consiste la simplicité de ce morceau ?

R.—Sa simplicité consiste dans la manière naturelle avec laquelle le fait est raconté, sans effort apparent pour y faire voir l'art. Ce morceau, en apparence, diffère peu de la manière commune et populaire de dire, et ceux qui l'entendent lire croient facilement pouvoir en faire autant ; mais veut-on essayer, on en voit toute la difficulté.

Q.—En quoi consiste sa clarté ?

R.—La clarté de ce morceau consiste dans la manière dont les phrases et les mots sont arrangés pour que l'esprit saisisse sur-le-champ et sans effort, les pensées qui y sont exprimées. Cette fable est tellement claire, qu'en la lisant il nous semble que les pensées coulent comme d'une source.

Q.—En quoi consiste sa finesse ?

R.—Elle consiste à faire entendre par certaines expressions et tournures de phrases, autre chose que ce qui est dit. Ainsi :

La fourmi n'est pas prêteuse.
C'est là son moindre défaut.

Dire que la fourmi n'a pas le défaut d'être prêteuse, c'est dire finement qu'elle n'a pas cette qualité.

2ÈME PARTIE.—QUESTIONS PARTICULIÈRES

Q.—Qu'est-ce qu'une cigale ?

R.—Une cigale est une sorte de grosse mouche qui vit dans les pays chauds et se rend désagréable par son cri aigre et monotone durant l'été.

Q.—Rendez par une phrase de votre composition sans en modifier le sens, l'expression "se trouva fort dépourvue".

R.—Elle était dans un état de grande pauvreté.

Q.—Qu'entendez-vous par "la bise" ?

R.—Le mot bise signifie le vent du nord.

Q.—Que veut dire l'expression "quand la bise fut venue" ?

R.—Cette expression est une figure de style, heureusement placée, pour désigner l'hiver.

Q.—Qu'est-ce qu'une figure en général ?

R.—Une figure est une façon de parler qui diffère de la manière simple et ordinaire, et a pour but d'embellir le langage en lui donnant plus de force, de vivacité et de variété.

Q.—Quelle particularité remarquez-vous dans :

Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau ?

R.—Cette phrase contient une ellipse, étant mise pour "elle n'avait pas un seul etc."

Q.—Qu'est-ce qu'une ellipse ?

R.—Une ellipse est une figure par laquelle on supprime du langage certains mots qui seraient nécessaires pour la construction strictement grammaticale de la phrase.

(à suivre)

J.-B. COTÉ

Instituteur.

(1) *Note du Directeur.*—Il faut faire remarquer aux enfants, qu'ici la fourmi a eu tort. Il est des circonstances où on ne laisse pas souffrir même ceux qui sont pauvres par leur faute.

MOZART ENFANT (1)



Il a paru dans le cours des siècles, beaucoup d'enfants qu'on a regardés comme de véritables prodiges. Ainsi Meyerbeer, Liszt à notre époque ; Pic de la Mirandole, au moyen âge. Mais nous ne croyons pas que jamais aucun, dans un âge aussi tendre, ait montré des dispositions plus heureuses, une intelligence plus ouverte que Mozart. Il n'avait que trois ans lorsque les leçons données à sa sœur, plus âgée que lui de quatre ans, attirèrent son attention vers le piano. Il voulut absolument toucher de cet instrument. Il fallut satisfaire à ce désir, et on le vit d'instinct chercher à produire des tierces. Rien n'égalait la joie de ce *bambino* quand il avait trouvé cet harmonieux accord. A quatre ans, non seulement il jouait sans faute sur le clavecin, mais il se montrait déjà un virtuose plein de goût et composait de petits menuets, que nous a conservés un de ses biographes, M. de Niessen.

Un talent si remarquable ne devait pas rester caché. Une excellente éducation allait achever ce que la nature avait si heureusement commencé. A la science et aux vertus qui devaient le mettre en état de remplir ses obligations paternelles, Léopold Mozart joignait le

sentiment profond de la mission dont la Providence semblait l'avoir chargé en lui donnant un tel fils.

(1) *Les Contemporains*, de Paris.

COMPTABILITÉ

(Pour L'Enseignement Primaire)

RÉPARTITION DE BEURRERIE

Lait payé suivant sa richesse de gras ou de crème.

Noms et Nos des Fournisseurs	lbs de lait	Percentage de gras	Quantité de gras lbs	Prix de la lb de gras	\$ cts	Beurre reçu	\$ cts	Balance due	Payé
				@					
1 André	4,520	5.45 %	246	18.338	45 11	120 lbs @ 22½	10 48	34 63	..
2 Baptiste	3,860	6.25 "	241	..	44 20	40 " @ 22½	8 85	35 35	..
3 Charles	4,856	4.75 "	230	..	42 18	72 " @ 22½	15 93	26 25	..
4 Damase	10,724	3.80 "	408	..	74 82	74 82	..
5 Edouard	8,320	4.70 "	391	..	71 70	104 " @ 22½	23 01	48 69	..
6 Francis	2,156	5 "	108	..	19 81	48 " @ 22½	10 62	9 19	..
7 Gédéon	12,860	4.40 "	565	..	103 61	120 " @ 22½	26 55	77 06	..
8 Hubert	9,705	4.50 "	437	..	80 14	80 14	..
9 Isaïe	7,842	4.05 "	318	..	58 31	20 " @ 22½	4 42	53 89	..
10 Jacob	10,060	4 "	402	..	73 71	73 71	..
			3346		\$613 59	524	\$115 93	497 66	

OPÉRATIONS :

<i>Dr</i>	\$ cts	<i>Cr</i>	\$ cts
Dépenses :		Beurre vendu :	
Payé au fabricant :		A. E. Ayer & Co, 3,000 lbs @	
3,524 lbs de beurre @ .03½ =	123 34	22½ cts	663 75
Diverses autres dépenses	10 31	Aux fournisseurs de lait :	
Charroyage du lait	37 44	524 lbs @ 22½ cts	115 93
Payé à Mlle X, institutrice			\$ 779 68
pour faire la répartition	5 00	Dépenses.....	166 09
Total des dépenses.....	\$ 166 09	A diviser entre les fournisseurs.	\$ 613 59
		Pour payer 3,346 lbs de gras.	

$$\frac{\$ 613.59 \times 1000}{3346} = \$0.18338 \text{ la lb de gras.}$$

P. S. { Il y a plus de lbs de beurre que de gras, parce qu'il y a de l'eau et du sel dans le beurre.
 Il a fallu $\frac{74893}{3524} = 21.25$ lb de lait pour faire 1 lb de beurre.

O.-E. DALAIRE.

AGRICOLE

REPARTITIONS COMPARÉES

Ceci est la comparaison entre la répartition publiée dans le précédent numéro de *L'Enseignement Primaire* et celle d'aujourd'hui.

Dans l'une, le lait est payé aux 100 lbs de lait.

Dans celle-ci, au pourcentage de gras ou de richesse en crème.

Noms et Nos des Fournisseurs	lbs de lait	Payé @ .81-92 par 100 lbs de lait	Payé @ .18.823 par lb de gras	Différence en plus	Différence en moins	Qualité du lait
1 André	4,520	\$ 37 93	\$ 45 11	\$ 8 08	\$	Très bonne
2 Baptiste	3,860	31 63	44 20	12 57		Excellente
3 Charles	4,856	39 79	42 18	2 39		Bonne
4 Damase	10,724	87 86	74 82		13 04	Très maigre
5 Edouard	8,320	68 16	71 70	3 54		Bonne
6 Francis	2,156	17 67	19 81	2 14		Bonne
7 Gédéon	12,850	105 27	103 61		1 66	Moyenne
8 Hubert	9,705	79 51	80 14	63		Moyenne
9 Isaïe	7,842	64 25	58 31		5 94	Maigre
10 Jacob	10,060	82 42	73 71		8 71	Maigre
		\$ 613 59	\$ 613 59	\$ 29 35	\$ 29 35	

N.-B.— La richesse du lait est constatée en 5 minutes au moyen de l'essayeur Babcock, que tout fabricant de beurre ou de fromage devrait posséder.

Ce mode de répartition est plus équitable, car chaque fournisseur est payé suivant la quantité de gras ou de beurre obtenue de son lait.

Dans l'exemple ci-haut, on voit que Damase a apporté près de 3 fois plus de lait que Baptiste, et cependant il ne reçoit pas 2 fois autant d'argent.

Ce mode engage les cultivateurs à se procurer de meilleures vaches, à les mieux nourrir, à les mieux traiter; en même temps que cela les force à prendre soin du lait et les empêche de frauder en y mettant de l'eau: baptême qui n'est pas chrétien!

O.-E. DALAIRE.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

De la contrition (suite)

213. Q. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être universelle ?

R. En disant que notre douleur doit être universelle, j'entends que nous devons avoir regret de *tous* nos péchés, au moins *mortels*, sans en excepter un seul.

— Le pécheur qui se repent de plusieurs de ses fautes mortelles, mais non pas de toutes, ne peut recevoir de Dieu le pardon d'aucun péché, pas même de ceux dont il se repent, car sa contrition est mauvaise.

Celui qui se repent de tous ses péchés mortels, sans se repentir aussi de ses péchés véniels, peut avoir une vraie contrition ; mais il vaut mieux avoir aussi le regret des péchés véniels, puisque, sans nous faire perdre entièrement l'amitié de Dieu, ils sont cependant des offenses faites à Dieu.

214. Q. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être souveraine ?

R. En disant que notre douleur doit être *souveraine*, j'entends que nous devons être plus *affligés* d'avoir offensé Dieu que de tous les *maux* qui peuvent nous arriver.

— Notre douleur d'avoir offensé Dieu est souveraine : 1. quand notre repentir est aussi grand qu'il nous est possible, avec la grâce de Dieu ; 2. quand nous choisirions tous les maux plutôt que de retomber dans le péché mortel.

Ces dispositions sont absolument justes et raisonnables, puisque le péché mortel est le plus grand de tous les malheurs.

Le péché mortel est le plus grand de tous les malheurs : 1. parce qu'il nous fait perdre les plus grands biens qui sont : l'amitié de Dieu, la vie de la grâce, le bonheur du ciel ; 2. parce qu'il nous mérite les plus grands maux qui sont : la colère de Dieu et les supplices de l'enfer.

Pour que la contrition soit souveraine, il n'est pas nécessaire d'être aussi sensiblement ému et impressionné que lorsqu'on a, par exemple, le malheur de perdre ses chers parents. Le bon Dieu ne demande pas cela, et c'est pourquoi on s'est servi du mot "affligé" qui signifie mécontent, fâché, et non pas du mot ému.

215. Q. Pourquoi devons nous avoir regret de nos péchés ?

R. Nous devons avoir regret de nos péchés pour trois *raisons* : 1. parce que le péché est le plus grand de tous les maux et qu'il offense Dieu, notre créateur, notre père, notre rédempteur ; 2. parce qu'il a causé la mort de Jésus-Christ ; 3. parce qu'il nous prive du bonheur du ciel et nous rend dignes des tourments éternels de l'enfer.

— Ces raisons sont des motifs surnaturels, car elles n'ont de valeur à nos yeux que parce que nous avons la foi, c'est-à-dire, parce que nous croyons en Dieu, en Jésus-Christ, et parce que nous savons par la foi qu'il y a un ciel et un enfer éternels.

E. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

(1) Extrait de l'Explication littérale et sommaire du Catechisme, par M. l'abbé E. Lasfargues, prêtre de Saint-Vincent de Paul. En vente chez tous les libraires.— 25 centins.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXXII. Le Participe passif. (*suite*). — Puisque le participe passif est une sorte d'adjectif dérivé du verbe, vous penserez qu'il doit s'accorder comme les autres adjectifs avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Le participe passif s'accorde, en effet, le plus ordinairement ; mais non pas toujours, ainsi que vous l'apprendrez plus tard. Et c'est en cela que le *participe passif* diffère de l'adjectif ordinaire.

Ainsi on dit, en faisant accorder le participe passif avec le nom ou le pronom, comme on le fait pour l'adjectif :

Les branches ont été coupées.

Et sans faire accorder :

J'ai coupé les branches.

Malgré cette différence, on emploie très-souvent le participe passif comme un adjectif ordinaire. N'oubliez jamais, cependant, que subir une action, ou posséder une qualité, n'est pas du tout la même chose.

Quand on dit, par exemple :

Une colline élevée et aride,

on ne songe ordinairement qu'à la manière d'être de la colline, comme si on nous avait dit :

Une colline haute et aride.

Pourtant ce mot *élevée* est un participe passif, provenant du verbe *élever*.

Quand vous rencontrerez des participes passifs ainsi employés, vous les marquez dans vos analyses du signe qui indique leur emploi, après celui qui marque leur nature :

Des fleurs flétries dans un vase fêlé.

$\frac{p}{-} +$

$\frac{p}{-} +$

De même que les adjectifs peuvent être employés, comme des noms, les participes passifs qui sont des sortes d'adjectifs, sont, eux aussi, employés comme noms pour désigner des êtres et des choses. Nous disons par exemple :

Un écrit. — Un fait. — La coulée.

Les brisées. — Une battue.

Ces mots servent de noms puisqu'ils désignent des choses, et qu'on y joint l'article. Pourtant ce sont des participes passifs, dérivés des verbes *écrire*, *faire*, *couler*, *briser*, *battre*.

Remarquez que ces mots, comme certains noms dérivés du verbe, désignent l'objet en indiquant l'action qu'il a subie.

Un écrit, c'est la chose qui a été écrite.

Un fait, une chose qui a été faite.

La coulée, une chose qui a été coulée (telle que le métal fondu).

Ces mots, et un grand nombre d'autres, comme :

Le passé. — La jetée.

La levée. — Un associé.

sont si souvent employés comme noms, qu'on oublie parfois que ce sont des participes passifs.

Rappelons-nous donc qu'il y a deux sortes de participes : le participe actif et le participe passif.

(à suivre)

 Orthographe, Élocution et Grammaire

 DICTÉES

I

A LA CUISINE

A la cuisine je vois la cheminée, le fourneau, le poêle, la cuisinière, le gril, la marmite, une casserole, une terrine, une assiette, la soupière, le plat, le bol, la cuillère, la fourchette, la boîte à sel, la boîte aux allumettes, le sel, le poivre, les épices.

EXERCICES.—1. Epeler et corriger les noms.—2. Les écrire au pluriel (tableau ou cahier).—3. Dire l'usage de chacun des objets nommés.

II

Jules et Louis ont trouvé une bourse pleine de sous.— Elle ne leur appartient pas.— Ils la rendront au propriétaire.— Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient.

EXERCICES.— Expliquer ce qu'on entend par *autrui, escient*.— Relever en soulignant d'un trait les verbes, de deux traits les adjectifs.— Citer six verbes en *er*, comme *parler*; six verbes en *ir*, comme *partir*. Conjuguer oralement aux temps simples *retenir*; copier le présent et le futur.

 Devoir d'invention

L'élève remplacera les tirets par l'adjectif placé devant le premier nom de chaque série en lui faisant subir les modifications convenables.

Un homme *instruit, prudent*.— Une femme —. Des hommes —. Des femmes —. Un écolier *poli, obéissant*.— Une écolière —. Des écoliers —. Des écolières —. Le bâtiment *grand, habité*.— La maison —. Les bâtiments —. Les maisons —. Le banc *brisé, noirci, brûlé*.— La chaise —. Les bancs —. Les chaises —. Le cheval *joli, fort*.— La jument —. Les chevaux —. Les juments —. L'habit *usé, dé cousu*.— La blouse. — Les habits —. Les blouses —. Le fruit *mûr, charnu, succulent*.— La pomme —. Les fruits —. Les pommes —. Le vase *plein, pesant*.— La cruche —. Les vases —. Les cruches —.

 Récitation

L'ANGE GARDIEN

Veillez sur moi quand je m'éveille,
 Bon ange, puisque Dieu l'a dit ;
 Et chaque nuit, quand je sommeille,
 Penchez-vous sur mon petit lit.
 Ayez pitié de ma faiblesse,
 A mes côtés marchez sans cesse,
 Parlez-moi le long du chemin.
 Et pendant que je vous écoute,
 De peur que je ne tombe en route,
 Bon ange, donnez-moi la main.

Mme Amable TASTU.

QUESTIONS ET EXERCICES.—Qu'est-ce qu'un *ange*? un *ange gardien*?—Qu'entend-on par *bon ange*, par *mauvais ange*? Qu'est-ce que *Dieu*? Quels sont nos principaux devoirs envers Dieu? Quel est le substantif qui a formé le verbe *sommeiller*? A quoi sert un *lit*? De quoi se compose un lit? *Parlez-moi le long du chemin*: L'*ange gardien* nous parle-t-il de la même manière que nous parlent les hommes? (Non, il nous parle intérieurement, par de bonnes inspirations).

Rédaction

QUESTION

Votre maman vous charge de mettre le couvert, dites ce que vous placez sur la table.

RÉPONSE

Je place d'abord quatre assiettes : pour papa, pour maman, pour mon frère et pour moi, puis quatre serviettes et quatre verres.

A côté de chaque assiette je mets un couteau, une fourchette et une cuiller.

Je mets ensuite sur la table la carafe pleine d'eau, puis le pain.

Maman n'a plus alors qu'à apporter la soupe.

COURS MOYEN

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

ASPECT DE L'ACADIE APRÈS LA DISPERSION DE SES HABITANTS

Placés au milieu de riches campagnes, les soldats *anglo-américains* se trouvaient néanmoins dans une profonde solitude. Les colonnes de fumée *qui s'élevaient* au-dessus des maisons *incendées*, marquaient les lieux où, *quelques* jours auparavant, *demeuraient* des familles heureuses; les animaux des fermes s'assemblaient inquiets autour des ruines fumantes, comme *s'ils eussent espéré* voir revenir leurs maîtres; pendant les longues nuits, les chiens de garde hurlaient sur ces *scènes* de désolation: leurs voix plaintives semblaient rappeler leurs anciens *protecteurs* et les toits sous lesquels ils avaient coutume de *s'abriter*.

L'ABBÉ FERLAND.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Placés*: accord avec? ... *soldats* auquel il se rapporte.—*anglo-américains*: anglais établis en Amérique.—*qui s'élevaient*: au pluriel, parce que l'antécédent de *qui* est *colonnes*.—*incendées*: donnez un équivalent: brûlées, réduites en cendres.—*quelques*: un équivalent? peu de.—*demeuraient*: le sujet? familles.—*ils eussent espéré*: quel temps et quel mode? second passé du conditionnel.—*scènes*: donnez les homonymes: *cène*, dernier repas de Jésus; *saine*, adj. féminin de *sain*; *Seine*, fleuve de France qui passe à Paris; *seine* ou *senne*, filet pour la pêche.—*protecteurs*: le féminin? *protectrices*.—*s'abriter*: remarquez qu'on ne dit pas *abri*.

II

NOUS DEVONS AIMER NOS PARENTS

La nature et la religion nous enseignent que nous devons aimer nos parents.—Nos parents nous ont entourés de *soins* dans notre enfance, nous devons les assister dans leur *vieillesse*.—Chaque *jour*, les enfants doivent *prier* Dieu de bénir leurs parents, de leur donner des jours longs et heureux.—Celui qui craint le *Seigneur* honorera son père et sa mère, et il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie.—Chez les *païens* eux-mêmes, la *piété filiale* a été de tout temps en honneur.—“Que l'œil qui insulte à son père, a dit l'*Écriture*, soit arraché par les corbeaux du torrent et devienne la pâture des petits de l'aigle.”—Ne contristez pas votre père, ajoute-t-elle, en lui faisant passer des jours malheureux.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Païens* : ce mot est tantôt adjectif et tantôt substantif ; il fait, au féminin, *païenne*. En général, il désigne celui qui adore les faux dieux. *La piété filiale* : l'amour d'un fils pour ses parents.—*L'Écriture* : ou Écriture Sainte, les livres de l'ancien et du nouveau Testament.

Soins : former un adjectif et un verbe : (*soigneux, soigner*).—*Vieillesse* : l'adjectif d'où dérive ce nom (*vieux ou vieil*).—*Jour* : trouver quelques dérivés et les expliquer.—(*journal* : relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit. *Journalier* : homme qui travaille à la journée. *Journellement* : tous les jours, etc).—*Prier* : le substantif correspondant ? (*prêtre*).—*Le Seigneur* : pourquoi un grand *s* à Seigneur ?

Souligner d'un trait tous les noms masculins, de deux traits les noms féminins.

Devoir d'invention

L'élève remplacera les tirets par les mots convenables.

La sève est comme le (1) — de l'arbre. Les racines sont comme les (2) — de l'arbre. Le lis est (3) — de l'innocence. L'automne récompense les travaux du (4) —. Le (5) — est le plus utile des minéraux. Le (6) — le plus utile des végétaux. Le (7) — le plus utile des animaux. L'éponge est un (8) — et la mousse (9) —. L'asphalte est une matière de même nature que le (10) —. On doit regarder la terre comme la (11) — commune des hommes. La bonne lecture est l'antidote de (12) —. L'ennui est entré dans le monde par la (13) —. Nous voyons l'éclair avant d'entendre le (14) —. Le ciel est comme un (15) — magnifique au-dessus de nos têtes. Celui qui porte une bougie est exposé aux taches de (16) —. Le bien que l'on fait la veille fait le bonheur du (17) —.

L'élève a dû remplacer le tiret par le mot convenable.

1. Sang, 2. pieds, 3. l'emblème, 4. laboureur, 5. fer, 6. blé, 7. cheval, 8. animal, 9. végétal, 10. bitume, 11. mère, 12. l'ennui, 13. paresse, 14. tonnerre, 15. dais, 16. cire, 17. lendemain.

Récitation

Pendant quelque temps, l'exercice de rédaction, pour les petits enfants, doit consister à leur faire répéter de vive voix de petits récits, d'abord par parties, puis dans leur entier. Le maître s'appliquera surtout à corriger les locutions vicieuses.

RESPECT DE L'AUTORITÉ DES PARENTS

Le petit Louis était un enfant charmant, un peu vif et étourdi parfois, mais aimant ses parents de l'amour le plus tendre, et soumis en tout à leur autorité.

Il arriva un jour à sa mère, soit vivacité de sa part, soit qu'il fut échappé à l'enfant quelque'une de ces fautes qu'on excuse l'étourderie ou la faiblesse de l'âge, il arriva, dis-je, à sa mère, de le gronder avec beaucoup de sévérité. Quand elle se fut retirée, le petit Louis restait dans un coin de la chambre, bien triste et les yeux pleins de larmes : alors quelques domestiques l'aborderent pour prendre part à son chagrin.

— Eh quoi, lui dirent-ils, vous vous laissez ainsi gronder ! Vous n'avez cependant rien fait... Votre mère évidemment s'est montrée injuste. Elle ne vous aime pas.

A ces mots, Louis essuya ses yeux pleins de larmes, et se tournant vers les domestiques : " Vous êtes des méchants, leur dit-il ; retirez-vous, je ne veux pas qu'on dise du mal de maman. Si elle m'a puni, c'est pour mon bien, je l'avais mérité et je l'en remercie."

— Le maître fera remarquer la méchante conduite des domestiques et engagera les enfants à imiter la sagesse du petit Jules. Que les enfants soient bien persuadés que si leurs parents les punissent, ce n'est pas par méchanceté ou pour le plaisir de leur faire de la peine, mais pour leur bien et dans leur intérêt.

Récitation

AU COIN DU FEU

Des neiges de la nuit toute la terre est blanche,
Et nos cloches d'église ont perdu leur voix franche ;
De près on croit entendre un ange lus lointain
Qui se gèle dans l'air mat comme un son d'étain ;
Les peupliers transis, en deux longues rangées,
Grelottent sans reflet au bord des eaux figées.
Pas une aile d'oiseau sur le fond gris du ciel.
On a le frisson noir d'un hiver éternel.
Mais qu'importe la bise et les neiges tombées,
Quand l'âtre réjouit par de claires flambées.
Les rafales de neige aux vitres grésillant,
Font éclater de rire un grand feu pétillant.

ANDRÉ LEMOYNE.

EXPLICATION.—*Leur voix franche* : les cloches ne sonnent plus gaiement ; c'est à peine si on peut en distinguer le son.—*Angélus* : prière en latin qui commence par ce mot.—*Gèle dans l'air* : se perd.—*Mat* : sourd, sans retentissement.—*Transis* : pénétrés par le froid.—*Sans reflet au bord des eaux figées* : les eaux étant changées en glace par le froid ne sont plus transparentes, et ne peuvent refléter les arbres de leurs bords.—*Bise* : vent froid et désagréable.—*Atre* : cheminée.—*Claires flambées* : joyeuses flammes.—*Les rafales de neige aux vitres grésillant* : la neige redouble, secouée par des coups de vent : elle bat les carreaux comme de la grêle.—*Eclater de rire un feu pétillant* : le feu fait entendre des craquements qui ressemblent à des éclats de rire.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

ŒUVRE PATRIOTIQUE DES SÉMINAIRES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL.

Hier, messieurs, dans vos brillantes démonstrations civiques, n'avez-vous pas affirmé, ce qui a été si souvent répété dans le passé, qu'au clergé revient le mérite d'avoir sauvé notre race aux jours sombres de notre histoire, que c'est le clergé qui l'a vraiment

faite ce qu'elle est *aujourd'hui* ? Mais le clergé, *qui* donc l'a formé, *qui* lui a donné la science et lui a mis au cœur un si sincère et si ardent amour du peuple ? Après les Jésuites à qui *appartient* l'honneur d'avoir ouvert dans cette ville de Québec la première école de *théologie*, ne *sont-ce* pas ces humbles maîtres du *Séminaire* de Saint-Sulpice et du Séminaire de Québec ? Messieurs, rappelons-nous qu'ils instruisaient la jeunesse canadienne, *suivant* dans leur enseignement les programmes d'études des Collèges classiques de France, alors que les Etats-Unis ne *possédaient* pas encore un seul évêque. Or, à cette époque si laborieuse des débu^t, *quelle* n'était pas, je vous le demande, la vie de zèle, de sacrifice, de renoncement quotidien de ces pionniers de l'éducation nationale ? Aussi firent-ils écoles. Ils eurent des disciples qui furent leur récompense en même temps que leur glorieuse couronne.

MGR BRUCHÉSI.

(Fêtes jubilaires de l'Université Laval.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *messieurs* : pluriel de *monsieur* ; s'écrivait autrefois en deux mots : l'adj. poss. et le nom *sieur*, diminutif de *Seigneur*. On prononce *meçieu*, *mèçieu*.— *civiques* : qui ont rapport à la qualité de *citoyen*.— *aux jours sombres* : dans les temps malheureux.— *faite* : justifiez l'accord : le compl. direct l' (race) précède.— *aujourd'hui* : renferme cinq mots (à *le jour de hui*) *hui* : adv. de temps qui marque le présent : *aujourd'hui* signifie donc *au jour présent*.— *qui, qui* : ce mot est-il pronom relatif ? non, il est interrogatif ou, si l'on veut, indéfini, car il n'a pas d'antécédent.— *appartient* : donnez les temps primitifs : *appartenir* ; *appartenant* ; *appartenu* ; *j'appartiens*, etc. ; *j'appartins*, etc. ; *j'appartiendrai*, etc., ainsi font tous les verbes terminés par *enir* comme *venir*, *convenir*, *tenir*, etc.— *théologie* : science qui apprend à connaître Dieu, (de *Théos* en grec, *Deus* en latin, *Dieu* en français, par changement du *Th* en *D*).— *sont-ce* : le verbe *être* avec *ce* comme sujet ne se met au pluriel que lorsque le mot suivant est pluriel et de la 3^e personne, comme ici *humbles maîtres*. A la 1^{ère} ou à la 2^{ème} personne, on dirait : *est-ce* nous, *est-ce* vous.— *suivant* : qu'est-ce que ce mot ? participe prés. du verbe *suivre*. Ce mot est souvent employé comme *préposition* avec le sens de *selon* : quel est, *suivant* vous, le meilleur ?— *possédaient* : on change l'*é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette : je *possède*, nous *posséderons*.— *quelle* : avec quoi s'accorde cet adjectif ? avec *vie* fém. sing.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Mais le clergé, qui donc l'a formé, qui lui a donné la science et lui a mis au cœur un si sincère et si ardent amour du peuple ?

Trois propositions, rattachées à ce qui précède par la conjonction *mais*, et toutes trois interrogatives.

1^o *qui donc l'a formé ?*

2^o *qui lui a donné la science ?*

3^o (*qui*) *lui a mis au cœur un si sincère et si ardent amour du peuple ?*

le clergé : pléonasme, compl., dir. de *formé*.— *qui* : pron. indéf. ou interrogatif, 3^e pers. sing., sujet de *a formé*.— *donc* : conjonction qui marque *la suite d'un raisonnement* et rattache la proposition à ce qui a précédé.— *lui* (à lui) : pron. pers., 3^e pers. sing., compl. ind. de *a donné*.— *cœur* : nom com., mas. sing., compl. circ. de *a mis*.— *si* : adv. modifie *sincère*. Le second *si* modifie *ardent*.— *amour* : nom com., mas. sing., compl. dir. de *a mis*.— *peuple* : nom com., mas. sing., compl. déterm. de *amour*.

II

LE PARATONNERRE

Le paratonnerre consiste en une barre ou tige de fer bien acéré (1), placée verticalement (2) sur la partie la plus haute de l'édifice que (3) l'on veut préserver, et du bas de laquelle part une chaîne (4) de même métal qui descend jusqu'au sol où son extrémité s'enfonce jusqu'à une certaine profondeur dans l'eau. Quand cet instrument est construit et entretenu avec soin, il protège (5) les objets placés autour de lui, dans

le cercle (6) d'un rayon (7) double de la longueur de sa tige. Toutefois, on ne donne jamais plus de dix mètres à la tige parce que l'expérience (8) a appris que l'on compromettrait la solidité de l'instrument si l'on dépassait cette limite. Il résulte (9) de cette circonstance que, si l'édifice a une grande étendue, il faut multiplier les paratonnerres en les espaçant (10) de manière à laisser entre eux un espace (11) quadruple de la longueur de leur tige et dont (12) chacun protège la moitié. Un seul paratonnerre suffit pour une petite église ; on le place sur le sommet du clocher.

1. Que signifie le mot *acéré* ? — 2. Indiquez un objet placé *verticalement*, horizontalement. — Décomposez le mot *paratonnerre*. Citez d'autres mots où *para* entre comme préfixe. — 3. Fonction de *que* ? — 4. *Chaîne* a pour homonyme *chêne*. — 5. *Protéger* : *é* fermé se change en *è* ouvert devant une syllabe muette finale. — 6. *Cercle* a pour dérivés *cercler*, *recercler*, *décercler*, *cerclage*. Qu'est-ce qu'un *cerceau* ? — 7. *Rayon* : donnez trois acceptions de ce mot. Son radical (*rais*). — 8. Celui qui est instruit par l'expérience est dit... *expérimenté*. Contraires : *inexpérience*, *inexpérimenté*. Que signifie l'expression *faire des expériences* ? — 9. *Il résulte* : quelle espèce de verbe ? — 10. Qu'est le mot *espacant* ? — 11. Y a-t-il une différence entre *un espace* et *l'espace* ? — 12. Analysez *leur* et *dont*.

Rédaction

I

LES LUNETTES DE GRAND'MÈRE

PLAN. — Grand'mère met des lunettes. — Description des lunettes. — Où sont les lunettes. — Grand-mère sans lunettes. — Je ne vois pas avec des lunettes. — Les lunettes cassées.

DÉVELOPPEMENT

Toutes les grand'mères que je connais ont des lunettes ; c'est parce qu'elles sont vieilles et qu'elles ne voient plus bien clair. J'ai toujours vu ma grand'mère avec des lunettes.

Les lunettes de grand'mère sont composées de deux verres de forme ovale tenus par une monture en métal blanc que l'on appelle acier. Les verres sont séparés par une tige recourbée en acier qui sert à poser les lunettes sur le nez. Du côté extérieur de chaque verre se trouve une autre tige d'acier que l'on met derrière l'oreille pour tenir les lunettes.

Grand'mère ne quitte ses lunettes que pour aller dans la rue. Dans la maison elle les garde toujours. Seulement, quand grand'mère ne veut plus s'en servir pour regarder, elle les remonte sur son front ; souvent alors grand'mère ne se rappelle plus où sont ses lunettes qu'elle croit avoir posées sur un meuble.

Grand'mère ne voit pas clair sans ses lunettes ; elle ne peut ni lire, ni coudre, ni faire la cuisine ; sans elles le ragoût brûle ou la soupe est trop salée. Chaque fois que grand'mère veut faire une bonne crème ou un gâteau, elle essuie bien les verres de ses lunettes avant de commencer.

J'ai essayé les lunettes de grand'mère, mais moi je ne vois pas du tout avec : tout est trouble, il me semble que j'ai un brouillard épais devant les yeux. On me dit pourtant que quand je serai vieille comme grand'mère, j'aurai besoin de lunettes. Je ne peux pas le croire.

Quand grand'mère a cassé un verre de ses lunettes, elle est toute ennuyée. Heureusement qu'elle en a toujours une paire en réserve dans la grande armoire, mais elles ne sont pas si bonnes. Grand'mère est alors forcée d'aller à la ville pour faire remplacer le verre cassé ; cela coûte cher, paraît-il.

MARIE.

II

LA BONNE HUMEUR

Qu'est-ce que la bonne humeur ? Comment se manifeste-t-elle ? L'enfant qui possède ce don est aimé et recherché. — Tâchons d'acquérir cette qualité en cherchant les moyens d'y arriver.

SUJET TRAITÉ

1. La bonne humeur est une disposition heureuse du caractère qui nous fait voir les événements, les choses ordinaires de la vie par leur bon côté.

2. S'agit-il d'une promenade manquée, d'une récréation écourtée, d'un ennui passager ? l'enfant d'humeur facile en prendra son parti gaiement, sans attrister les autres, sans faire peser sur son entourage sa déception, son petit ennui.

Quelle aimable compagne que cette bonne humeur ! Dès le matin, elle se fait jour. Le réveil de l'enfant qui la possède est gai, joyeux comme sa journée, comme son coucher. On n'entend pas ces milles plaintes fatigantes, aux autres et à soi-même, qui alourdisent la vie, la rendent insipide. Dans chaque chose, il y a un bon côté, si l'on veut se donner la peine de le voir ; or, la bonne humeur l'aperçoit toujours, ce bon côté, ce petit coin de ciel bleu, et elle l'agrandit par son gai sourire.

Enseignement agricole

Dictées et exercices pour les écoles rurales

I

RESPECT ET HONNEUR AU PAYSAN

Sans le paysan la terre resterait inculte et ne produirait que de mauvaises herbes et des fruits sauvages. C'est le cultivateur qui, par un travail pénible, féconde le sol et lui fait porter les moissons et les récoltes qui nourrissent les hommes. Aussi pouvons-nous répéter avec reconnaissance ces lignes d'un écrivain contemporain : " O paysan, tu laboures les champs, les fertilises et les ensemences ; tu fais monter le blé de la terre ; tu nourris l'homme ; c'est grâce à toi que nous vivons ici-bas. Gloire à toi, ô paysan ! "

EXPLICATIONS.—*Paysan, paysage* sont de la famille du mot *pays*. Paysan fait au féminin *paysanne*.—*Inculte, cultivateur* : dans ces mots la racine *cult* exprime l'idée de *soin*.—*Travail* a deux pluriels : *travaux* et *travails*.—*Répéter* : faire écrire au tableau le présent de l'indicatif. Pourquoi *répète* ?— Qu'est-ce qu'un *écrivain* ? un *scribe* ? un *auteur* ?—*Contemporain* : de la même époque.

GRAMMAIRE.—Justifier l'accord des adjectifs qualificatifs.—Analyser les verbes.—Analyser cette phrase : *Aussi pouvons-nous répéter avec reconnaissance ces lignes d'un écrivain contemporain.*

Aussi n'est pas ici un adverbe, mais une conjonction signifiant : c'est pourquoi, à cause de cela, et sert à marquer que la proposition qui précède est la raison de celle qui suit.—*Pouvons-nous* : détruire l'inversion.—*Ces*, adjectif démonstratif.—*Un*, adjectif indéfini, détermine *écrivain*.

II

AVANTAGES DE L'AGRICULTURE

L'agriculture présente de précieux avantages pour le corps et pour l'âme. Les agriculteurs ont meilleure santé, une constitution plus robuste. Cette carrière procure des jouissances pures et douces, elle fait aimer la tranquillité, l'ordre et la paix, elle élève l'âme et affermit les sentiments religieux, par la vue des merveilles de la création et des dons du Créateur ; elle inspire l'esprit de prière, car le cultivateur sait qu'il peut préparer le sol et jeter la semence, mais que Dieu seul peut faire croître et mûrir.

EXPLICATIONS.— *L'agriculture* est l'art de cultiver la terre ; — *agriculteur, agricole ?* — *Précieux* : qui a beaucoup de prix, de valeur. — *Constitution* : tempérament. — *Robuste* : synonymes : *fort, vigoureux* ; — contraires : *débile, chétif, délicat, frêle, ma-lingre*. — *Des jouissances pures*, celles qui ne laissent en nous aucun regret, aucun remords. — *Elève l'âme* : la fait penser au Créateur et lui fait rendre des actions de grâces pour ses dons.

GRAMMAIRE.— Pourquoi une majuscule aux mots *Dieu, Créateur ?* — Indiquer le temps des verbes. — Conjuguer *croître, affermir* au présent de l'indicatif et du subjonctif.

Récitation

LE LABOUREUR

Avant qu'éclate dans la nue
Le chant de l'oiseau matinal,
Nous menons déjà la charrue
Par la colline et par le val.
Dans la glèbe qui s'ouvre et fume,
Le soc trace un chemin poudreux,
Pendant qu'une légère brume
Monte des flancs de nos grands bœufs.

G. DUPIN.

Lecture et Rédaction

L'AMOUR DE LA TERRE

Tout le monde aime à voir la terre parée de ses produits, revêtue de fleurs et de verdure, de moissons dorées et d'arbres fruitiers.

Mais cela n'est pas l'amour de la terre.

Quand on aime la terre, on ne l'aime pas seulement dans ce qui l'orne et l'embellit, on aime le sol arable lui-même.

On aime à le voir fraîchement labouré, tout noir et tout humide, fumant au soleil ; on aime à respirer l'odeur puissante qu'il exhale, à regarder les sillons bruns et luisants tracés par la charrue dans les champs, ou les petites raies fines laissées par le râteau sur les planches du jardin potager.

Quand on aime la terre, on aime à la cultiver, on n'est jamais las de se courber sur elle, de la remuer, de l'engraisser, de l'ensemencer. On sait bien qu'elle non plus, ne se lasse pas de produire. Et, malgré la grêle, malgré les gelées, malgré les insectes et les maladies qui menacent les récoltes, on espère toujours dans cette bonne terre généreuse.

Quand on aime la terre, on ne lui donne pas seulement le travail de ses bras, on lui donne aussi le travail de sa pensée.

On lit, on se renseigne, on étudie, afin de mieux connaître les secrets de sa nature et les moyens de fertiliser le sol, afin de devenir un habile agriculteur.

Et la terre récompense, soyez-en sûrs, ceux qui l'aiment ainsi ; elle en fait les plus sages et les plus heureux des hommes.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

46. Partant de 7, énoncez de 7 en 7 les nombres compris entre 7 et 105, et revenez.
47. Partant de 1, énoncez de 7 en 7 les nombres compris entre 1 et 106, et revenez.
48. Partant de 2, énoncez de 7 en 7 les nombres compris entre 2 et 107, et revenez.
49. Partant de 3, énoncez de 7 en 7 les nombres compris entre 3 et 108, et revenez.— Ainsi de suite, partant de 4, 5 et 6.
50. Combien font 5 plumes et 4 plumes ? 15 plumes et 4 plumes ? 45 plumes et 4 plumes ? 5 oranges et 6 oranges ? 25 oranges et 6 oranges ? 35 oranges et 6 oranges ? Combien font 7 verges et 8 verges ? 17 verges et 8 verges ? 57 verges et 8 verges ? Combien font 9 pommes et 4 pommes ? 39 pommes et 4 pommes ? 79 pommes et 4 pommes ? Combien font 12 élèves et 6 élèves ? 31 pains et 6 pains ? 32 crayons et 6 crayons ?

**PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
ET DE DIVISION**

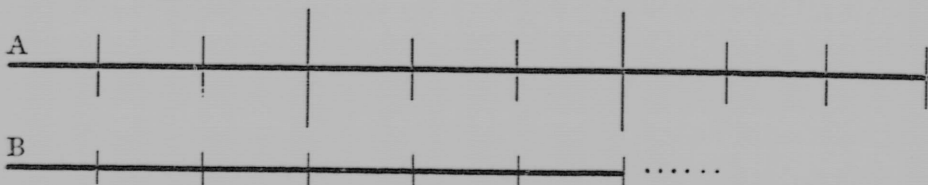
23. Deux tonneaux contiennent, l'un 496 pintes, et l'autre 252 pintes. combien l'un contient-il de plus que l'autre ? Rép. 242.
24. Une maison a coûté \$5469 ; on y fait pour \$1405 de réparations. Combien devrait-on la vendre si on voulait faire un bénéfice de \$490 ? Rép. \$7364.
25. On a acheté 18 caisses d'oranges contenant chacune 125 oranges, à raison de 3 centins l'orange. Combien devrait-on déboursier pour payer cet achat ? Rép. \$67.50.
26. Une école renferme 153 élèves répartis sur un certain nombre de bancs. Sachant que chaque banc contient 9 élèves, dites le nombre de bancs qu'il y a dans la classe. Rép. 17.

FRACTIONS

11^e LEÇON

11. A et B ensemble risquent \$432 dans une entreprise. Quelle est la part de capital de chacun si les $\frac{2}{3}$ de la part de A égalent les $\frac{6}{7}$ de la part de B ?
Solution au moyen de lignes.— Je trace une première ligne pour la part de A ; je divise cette ligne en 3 parties égales, parce que dans le problème la part de A est divisée en tiers. Au-dessous de la 1^{ère} ligne j'en trace une seconde égale aux $\frac{2}{3}$ de la première ; cette 2^e ligne = aux $\frac{2}{3}$ de la part de A, est égale aussi aux six septièmes de la part de B ; je divise la 2^e ligne

en six parties égales ; la ligne représentant les $\frac{6}{7}$ de la part de B, chaque partie représentera $\frac{1}{7}$ de la part de B ; je prolonge la 2e ligne de $\frac{1}{6}$, le prolongement est indiqué par des points. La 2e ligne telle que complétée représente le placement de B. Je fais passer les lignes de division de la 2e à travers la 1ère et je vois que les deux premiers tiers de la 1ère sont divisés chacun en 3 parties égales ; je termine en divisant le dernier tiers aussi en trois parties.



Dans les deux lignes qui représentent le capital total il y a en tout 16 parties égales, dont 9 appartiennent à A et 7 à B ; donc les $\frac{9}{16}$ de toute la somme (\$432) appartiennent à A et $\frac{7}{16}$ de la somme (\$432) appartiennent à B.
 $\frac{9}{16}$ de \$432 = \$243, la part de A ; $\frac{7}{16}$ de \$432 = \$189, la part de B.

Solution avec chiffres.— $\frac{2}{3}$ de A = $\frac{6}{7}$ de B ; $\frac{1}{3}$ de A = $\frac{6}{7 \times 2}$ de B ; $\frac{3}{3}$ de A = $\frac{6 \times 3}{7 \times 2}$ = $\frac{9}{7}$ de B ; ainsi la part de B sera représentée par $\frac{7}{7}$ et la part de A par une somme égale aux $\frac{9}{7}$ de la part de B ; les deux parts ou \$432 égalent les $\frac{16}{7}$ de la part de B ; $\frac{16}{7}$ de B = 432 ; $\frac{1}{7}$ de B = $\frac{432}{16}$; $\frac{7}{7}$ de B = $\frac{432 \times 7}{16}$ = \$189, la part de B ; $\frac{9}{7}$ de B, ou la part de A = $\frac{432 \times 9}{16}$ = \$243.

Solution par supposition.—La meilleure manière de résoudre par supposition un problème comme celui-ci est de prendre un nombre qui représentera en même temps les $\frac{2}{3}$ de A et les $\frac{6}{7}$ de B ; la solution est possible avec un nombre quelconque, mais elle sera plus facile si on choisit le plus petit nombre qui peut être divisé exactement par 2 et par 6, est 6.

Supposons que les $\frac{2}{3}$ de la part de A soient \$6 ; alors les $\frac{6}{7}$ de la part de B seront \$6. $\frac{3}{3}$ de A = \$6 ; $\frac{1}{3}$ de A = $\frac{6}{2}$; $\frac{3}{3}$ de A = $\frac{6 \times 3}{2}$ = \$9 ; donc la part supposée de A sera \$9 ; $\frac{6}{7}$ de B = \$6 ; $\frac{1}{7}$ de B = $\frac{6}{6}$; $\frac{7}{7}$ de B = $\frac{6 \times 7}{6}$ = \$7 ; donc la part supposée de B sera \$7. D'après la supposition A a \$9 et B \$7, ensemble ils ont \$16 ; A ayant \$9 sur 16, a $\frac{9}{16}$ du tout ; B ayant 7 sur 16, a $\frac{7}{16}$ du tout ; $\frac{9}{16}$ de \$432 = \$243 ; $\frac{7}{16}$ de \$432 = \$189.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

51. En revendant une pièce d'étoffe à raison de 90 cts les $\frac{3}{4}$ de verge, on fait un bénéfice de \$16.40 ; en la revendant au prix de 60 cts les $\frac{2}{3}$ de verge, on fait une perte de \$8.20. On demande : 1. la longueur de la pièce ; 2. son prix.

52. Un homme partage son revenu en trois parties : la 1^{ère} est destinée à son logement, la 2^{ème} à la nourriture et à l'entretien de sa famille, et la 3^{ème} à l'extinction d'une dette dont les $\frac{2}{5}$ sont déjà payés. Sachant que la 1^{ère} partie s'élève à \$94, que la 2^{ème} est égale au $\frac{5}{12}$ du revenu total, et qu'on obtient la 3^{ème} en ajoutant \$140 au $\frac{2}{3}$ du revenu total, on demande : 1. le montant total du revenu ; 2. la valeur de chacune des trois parties ; 3. le montant total de la dette.

53. Le total de deux fractions, dont l'une est trois fois plus grande que l'autre, est $\frac{5}{12}$; trouvez ces deux fractions.

Solutions :

51. $\frac{3}{4}$ vendus à \$.90 ; $\frac{1}{4}$ sera vendu $\frac{.90}{3}$ et $\frac{1}{4}$, ou 1 verge seront vendus $\frac{.90 \times 4}{3} = \1.20 . Prix de vente d'une verge dans le 1^{er} cas.

$\frac{2}{3}$ vendus \$.60 ; $\frac{1}{3}$ sera vendu $\frac{.60}{2}$ et $\frac{1}{3}$, ou une verge, seront vendus $\frac{.60 \times 3}{2} = \0.90 . Prix de vente d'une verge dans le 2^{ème} cas.

La 1^{ère} vente surpasse la seconde de $\$16.40 + \$8.20 = \$24.60$.

La différence entre le prix de vente d'une verge dans le premier cas et le prix de vente de 1 verge dans le deuxième cas, est de $\$1.20 - \$0.90 = \$0.30$.

Ainsi chaque \$.30 dans \$24.60 représente 1 verge de la pièce d'étoffe. $\$24.60 \div \$0.30 = 82$; donc il y avait 82 verges dans la pièce.

Prix de vente de la pièce à \$1.20 la verge : $\$1.20 \times 82 = \98.40 .

Prix d'achat de la pièce $\$98.40 - \$16.40 = \$82$.

52. $\$94 + \frac{5}{12}$ du revenu + $\$140 + \frac{2}{3}$ du revenu = le revenu total ;

$\$234 + \frac{5}{12}$ du revenu + $\frac{2}{3}$ du revenu = le revenu total ;

$\$234 + \frac{15}{36}$ du revenu + $\frac{8}{36}$ du revenu = $\frac{36}{36}$, ou le revenu total. $\$232 + \frac{23}{36}$ du revenu total = $\frac{36}{36}$ du revenu total ;

Soustrayant $\frac{23}{36}$ du revenu total des deux membres de cette équation on a :

$\$234 = \frac{13}{36}$; $\frac{1}{36} = \frac{234}{13}$; et $\frac{36}{36} = \frac{234 \times 36}{13} = \648 le revenu total.

La 1^{ère} partie = \$94 ; la 2^e = $\frac{5}{12}$ de \$648 = \$270 ; la 3^e = $\frac{2}{3}$ de $\$648 + \$140 = \$144 + \$140 = \$284$.

$\frac{5}{5}$ de la dette - $\frac{2}{5}$ déjà payés = $\frac{3}{5}$ de la dette = \$284 ; $\frac{1}{5}$ de la dette = $\frac{\$284}{3}$, et $\frac{5}{5}$ de la dette = $\frac{284 \times 5}{3} = \$473\frac{1}{3}$.

53. La plus grande fraction est 3 fois la plus petite ; donc la somme des deux égale quatre fois la plus petite. 4 fois la plus petite = $\frac{5}{12}$; une fois la plus petite, ou la plus petite = $\frac{5}{12} \div 4 = \frac{5}{48}$; et 3 fois la plus petite, ou la plus grande = $\frac{5}{48} \times 3 = \frac{5}{16}$. La plus grande est $\frac{5}{16}$ et la plus petite $\frac{5}{48}$.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

46. Les $\frac{1}{3}$ d'une somme placée à 3 et $\frac{3}{4}\%$ rapportent \$225 d'intérêt en 6 mois : quelle est cette somme ?

47. Un marchand a acheté deux pièces d'étoffe de même qualité dont les prix sont entre eux comme 12 est à 19. La 1^{ère} a 15 verges de moins que la 2^e, et sa largeur n'est que les $\frac{3}{4}$ de celle de cette dernière. Il les a

revendues \$513.36 en faisant un bénéfice de 20% sur le prix d'achat. On demande les longueurs respectives des deux pièces et le prix d'achat de la verge de chacune.

48. Une personne place les $\frac{2}{7}$ de son avoir à 6%, et reçoit, pour la somme ainsi placée, un revenu annuel de \$960. Le reste de la fortune de cette personne est engagé dans une entreprise qui rapporte 9 $\frac{1}{2}$ %. On demande quel est le revenu total de cette personne et à quel taux unique elle devrait placer sa fortune pour avoir le même revenu.

49. Une personne a placé, au taux de 5%, une somme dont le revenu lui permet d'acheter, au prix de 15 cts la verge carrée, un champ de forme rectangulaire. Sachant que le périmètre de ce champ a 262 verges et que sa longueur a 39 vgs de plus que sa largeur, on demande la somme placée à 5%.

Solutions :

46. \$1 placée à 3 $\frac{3}{4}$ %, pendant 9 mois rapporte \$0.02 $\frac{13}{16}$.

\$225 \div 0.02 $\frac{13}{16}$ = \$8000, le capital qui rapporte \$225 d'intérêt; mais ce capital n'est que les $\frac{4}{5}$ de la somme cherchée; $\frac{4}{5}$ = \$8000; $\frac{1}{5}$ = $\frac{8000}{4}$; $\frac{5}{5}$ = $\frac{8000 \times 5}{4}$
= \$10,000. Rép.

47. Si le prix de la première pièce est de \$12, le prix de la deuxième sera de \$19, et le prix des deux sera de \$12 + \$19 = \$31. Ainsi sur \$31 on a dépensé \$12 pour la première pièce et \$19 pour la deuxième; c'est-à-dire $\frac{12}{31}$ de toute la somme pour la première et $\frac{19}{31}$ de toute la somme pour la deuxième.

\$513.36 le prix de vente = le prix d'achat + un bénéfice de 20%.

\$513.36 \div \$1.20 = \$427.80, le prix d'achat.

$\frac{12}{31}$ de \$427.80 ont été payés pour la première = \$165.60; $\frac{19}{31}$ de \$427.80 ont été payés pour la deuxième = \$262.20.

Si la première pièce avait eu la largeur de la deuxième, elle aurait été payée, non \$165.60, mais $\frac{165.60 \times 4}{3}$ = \$220.80

Nous avons maintenant les prix de deux pièces d'étoffe de même qualité, de même largeur; mais il y a une différence dans les deux prix; cette différence ne peut provenir que d'une différence dans les longueurs; la différence dans les prix doit être le prix du nombre de verges qu'il y a de plus dans la première que dans la seconde.

\$262.20 - \$220.80 = \$41.40, la différence dans les prix et par conséquent le prix de 15 verges de la deuxième; \$41.40 \div 15 = \$2.76, le prix d'une verge de la deuxième. \$262.20 \div \$2.76 = 95 verges dans la deuxième.

La largeur de la première pièce n'étant que les $\frac{3}{4}$ de la deuxième il s'ensuit que le prix d'une verge de la première ne doit être que les $\frac{3}{4}$ du prix d'une verge de la deuxième;

$\frac{3}{4}$ de \$2.76 = \$2.07, prix d'une verge de la première; \$165.60, le prix de la première pièce d'étoffe \div \$2.07, le prix d'une verge de la première = 80, nombre de verges dans la première pièce.

48. Somme placée à 6% = \$960 \div .06 = \$16,000.

Les $\frac{2}{7}$ de l'avoir de la personne = \$16,000; $\frac{1}{7}$ = $\frac{16000}{2}$; $\frac{5}{7}$, ou le placement

à $9\frac{1}{2}\%$, $= \frac{16000 \times 5}{2} = \40000 ; $\$40000 \times .09\frac{1}{2} = \3680 , intérêt de $\$40000$ à $9\frac{1}{2}\%$. $\$960 + \$3680 = \$4640$, revenu total de la personne.

Capital total: $\$16000 + \$40000 = \$56000$.

Taux auquel il faudrait placer ce capital pour avoir $\$4640$ d'intérêt: $\$4640 \div \$56000 = 0.08\frac{2}{5}$. Rép. $8\frac{2}{5}\%$.

49. 262 verges $\div 2 = 131$ verges, la somme de la longueur et de la largeur; en soustrayant de 131 verges, 39 verges, ce que la longueur a de plus que la largeur, on a un nombre égal à deux fois la largeur; $131 - 39 = 92$; $92 \div 2 = 46$ verges de largeur; la longueur égalera donc $46 + 39 = 85$; $85 \times 46 = 3910$ verges carrées, la surface du champ. $\$.15 \times 3910 = \586.50 , l'intérêt à 5% ; $\$586.50 \div .05 = \11730 . Rép.

—
Problèmes tirés du traité d'Agriculture par les Frères
 de l'Instruction chrétienne (Page 26).
 —

15. LES RICHESSES AGRICOLES DE L'ENGRAIS FLAMAND. — L'engrais flamand de bonne qualité a pour densité 1.031 et donne en moyenne 18 livres d'azote, 6 livres d'acide phosphorique et 4 livres de potasse par tonne. Calculez la quantité de ces trois éléments dans une verge cube de cet engrais.

16. (Page 29) AVANTAGES DE L'ARROSAGE AU PURIN. — Une prairie de 3 arpents a rapporté, en première coupe, 35 quintaux de foin; l'année suivante, après l'arrosage au purin, elle a rapporté 9784 livres. On demande l'augmentation du revenu par arpent, sachant que le fourrage se vend $\$3.50$ les 1000 livres.

17. FUMIER ET TOURTEAU. — Un excellent fumier contient $2\frac{1}{2}\%$ d'azote immédiatement assimilable, et un tourteau, 5% . On demande combien il faudra employer de livres de fumier pour avoir l'équivalent de 800 livres de tourteau.

18. NE PERDONS PAS LES DÉJECTIONS LIQUIDES DES ANIMAUX. — Les déjections liquides d'un cheval qui pèse 900 livres sont, en moyenne, pendant 24 heures, de 9 livres, contenant $1\frac{1}{2}\%$ d'azote. Quelle surface de terrain pourrait ensemer en blé, à raison de 50 livres d'azote par acre, un cultivateur qui laisse perdre la moitié du purin que fournit annuellement son cheval?

19. (Page 33). — FAITES ANALYSER VOS PHOSPHATES. — Quelle diminution de prix devront subir 1600 lbs de phosphates à $\$1.65$ les 100 lbs, avec garantie, sur facture de 18% , sachant qu'à l'analyse on n'a trouvé que 14% ?

Solutions :

15. Remarque. — On appelle *densité* ou *poids spécifique* d'un corps, le nombre qui exprime combien de fois un corps pèse plus que l'eau, à **volume égal**. Ainsi, quand on dit que la densité du plomb est 11.5 , cela veut dire que le plomb pèse à **volume égal**, 11 fois et demie plus que l'eau :

Dans 1 verge cube d'eau il y a $36 \times 36 \times 36 = 46656$ pouces cubes ;

Un gallon a une capacité de 277.28 pouces cubes et pèse 10 livres.

$(46656 \div 277.28) \times 10 = 1682.63$ livres.

Une verge cube d'engrais flamand pèsera 1.031 fois 1682.63 livres = 1734.79 livres. L'engrais donne 18 livres d'azote par tonne, ou $\frac{1}{10}$ de 1%, ou .009. $1734.79 \times .009 = 15.61$ livres d'azote.

L'engrais donne 6 livres d'acide phosphorique par tonne, ou $\frac{3}{10}$ de 1%, ou .003. $1734.79 \times .003 = 5.20$ livres d'acide phosphorique.

L'engrais donne 4 livres de potasse par tonne, ou $\frac{2}{10}$ de 1%, ou .002. $1734.79 \times .002 = 3.47$ livres de potasse.

16. La deuxième année, le rendement a été de 9784 livres à \$3.50 les 1000 livres, ce qui fait $(9784 \times \$3.50) \div 1000 = \34.244 .

Le rendement de la première année a été de 3500 livres à \$3.50 les 1000 livres, ce qui fait $(3500 \times \$3.50) \div 1000 = \12.25 .

$\$34.244 - \$12.25 = \$21.994$, l'augmentation pour les trois arpents ;

$\$21.994 \div 3 = \7.331 , l'augmentation par arpent.

Autre solution : 9784 livres — 3500 livres = 6284 l'augmentation en foin ; $(6284 \times \$3.50) \div 1000 = \21.994 , l'augmentation en argent pour les trois arpents. Etc.

17. 800 livres de tourteau $\times .05 = 40$ livres d'azote ; 1 livre de fumier donne .025 d'azote ; $40 \div .025 = 1600$ livres de fumier.

18. $365 \times 9 = 3285$ livres dans une année. Le cultivateur n'utilise que la moitié de ces déjections : $3285 \div 2 = 1642.5$; de ce poids il y a $1\frac{1}{2}\%$ d'azote ; $1642.5 \times .015 = 24.6375$ livres d'azote.

$24.6375 \div 50 = .49275$ d'un acre, ou presque la moitié d'un acre. Rép.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

8. Anna donna les $\frac{4}{7}$ de son argent aux pauvres, puis elle trouva une somme égale aux $\frac{3}{7}$ de ce qu'elle avait donné ; après cette trouvaille elle constata qu'elle avait \$54 ; combien avait-elle d'abord ?

9. Un homme acheta un mouton, une vache et un cheval pour \$185 ; la vache coûta 9 fois le prix du mouton et le cheval coûta 3 fois le prix de la vache ; on demande le prix de chaque animal.

10. Divisez le nombre 84 en trois parties telles que la première soit trois fois la seconde et la seconde cinq fois la troisième.

Solutions :

8. Soit x l'argent d'Anna ; alors $\frac{4x}{7}$, les $\frac{4}{7}$ de son argent $\frac{3x}{7}$, ce qui lui reste. Les $\frac{3}{7}$ de $\frac{4x}{7} = \frac{3x}{7}$, ce qu'elle trouva. Avec $\frac{3x}{7}$, ce qui lui restait, $\frac{3x}{7}$, ce qu'elle trouva et \$54 nous formons l'équation suivante :

$$\frac{3x}{7} + \frac{3x}{7} = \$54 \dots \dots (1) ; \text{ multipliant par 7, on a :}$$

$$3x + 3x = \$378 \dots \dots (2) ; \text{ d'où } 6x = \$378 ; \text{ d'où } x = \$63. \text{ Rép.}$$

Autre solution : Soit $7x$ l'argent d'Anna ; alors $4x$, les $\frac{4}{7}$ de son argent et $3x$, ce qui lui reste ; les $\frac{3}{7}$ de $4x$, ce qu'elle donna aux pauvres, = $3x$, ce qu'elle trouva ; avec $3x$, $3x$ et 54 on forme l'équation suivante :

$$3x + 3x = \$54; \text{ d'où } 6x = \$54; \text{ d'où } x = \frac{54}{6}; \text{ et } 7x = \frac{54 \times 7}{6} = 63.$$

9. Soit x le prix du mouton; alors $9x$, le prix de la vache et $27x$, le prix du cheval. $x + 9x + 27x = \$185$; d'où $37x = \$185$; d'où $x = \frac{185}{37} = \$5$, le prix du mouton; $9x = 9 \times \$5 = \45 , le prix de la vache; $27x = 27 \times \$5 = \135 , le prix du cheval.

10. Soit x la troisième; alors $5x$, la seconde et $15x$, la première.

$$x + 5x + 15x = 84; \text{ d'où } 21x = 84; \text{ d'où } x = \frac{84}{21} = 4, \text{ la 3e partie;}$$

$$5x = \frac{84 \times 5}{21} = 20, \text{ la 2e partie; } 15x = \frac{84 \times 15}{21} = 60, \text{ la 1ère partie.}$$

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

AN ESCAPE

A merchant-vessel was anchored at the mouth of the Congo, the great African river which flows into the Atlantic. It was very hot, and the men on board were anxious to cool themselves by bathing in the river; but they were afraid of sharks. There was one of them, however, a foolhardy man, who made up his mind to have a swim in spite of all the sharks in the ocean. He stripped, dived off the vessel, and began to swim vigorously towards the shore. The sailors watched him from the deck; and when he had got about half way, they saw, with horror, a huge alligator following him. A boat was lowered; several shots were fired at the alligator; but they might as well have been fired against a stone wall for all the good they did.

It seemed as if the man had now no chance of his life. He had only just found out what was the matter, from hearing the shouts of the sailors in the boat, and of the negroes on shore, as well as the noise of the shots. He now swam with all his might, but the alligator was gaining steadily upon him. They were now close to the shore, at a spot where there was a thick undergrowth of canes; when suddenly a leopard sprang out on the man from the canes, just as the alligator opened his jaws. Luckily for the sailor, the leopard had taken too strong a spring, and fell upon the awful jaws of the alligator. There now began a terrific fight between these two dreadful animals. The alligator, however, had by far the best of it; for not only was he protected by his scales, but he could keep the leopard under water. He held him there, and at last the leopard was choked to death; but even in death he still held on to the alligator; and both sank to the bottom. Meanwhile the sailor, panting and grateful, had crept safely to shore.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

Vessel, ship.—Anchored, moored.—Hot, warm.—Men, sailors.—Were anxious, wished.—Cool, refresh.—Bathing, swimming.—Foolhardy, rash.—Man, fellow.—Made up his mind, determined.—Stripped, undressed.—Dived, jumped.—Began, commenced.—Shore, land.—Got, reached.—Saw, remarked, beheld.—Horror, terror, dismay.—A huge, an immense.—Alligator, crocodile.—Lowered, launched.—Fired, discharged.—Seemed, appeared.—Found out, discovered.—Shouts, cries.—Noise, reports.—Might, strength.—Close, near.—Spot, place.—Sprang, jumped.—Just as, at the moment when.—Luckily, fortunately.—Strong, powerful.—Fight, struggle.—Sank, went.—Grateful, thankful.

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Une lettre de M. Léon Gérin

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

Nous publions, avec la permission de l'auteur, la lettre suivante, qui contient des idées dont le corps enseignant peut faire son profit. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que, de temps en temps, M. Gérin collaborera à *L'Enseignement Primaire*.

Ottawa, 6 janvier 1903.

Monsieur C.-J. Magnan,

Directeur de *L'Enseignement Primaire*,

Québec.

Cher monsieur,

Croyez bien que j'ai lu avec un vif plaisir l'excellente notice accompagnant le portrait de mon père paru dans le dernier numéro de *L'Enseignement Primaire*.

Son nom, ainsi que celui de mon grand-père, Etienne Farent, s'y trouve associé à ceux de nombre de bons Canadiens qui ont pensé, écrit, agi, durant cette période difficile de notre existence nationale. Et vous voulez bien, à la fin, mettre mon nom, comme pour me greffer irrévocablement sur ce bel arbre du patriotisme canadien. Merci de cette délicate attention. Cela va m'engager à redoubler d'efforts pour faire quelque chose qui soit digne de cette belle lignée de patriotes. Certes, c'est notre plus impérieux devoir et notre privilège le plus grand que de travailler à l'avancement des nôtres. Si le groupe est restreint, isolé dans une mer d'éléments étrangers, le privilège n'en est que plus grand, le devoir plus impérieux. Je n'ai pas besoin de vous dire ces choses, à vous, cher monsieur, qui travaillez avec tant d'ardeur à cette noble cause de l'éducation populaire.

Continuons donc l'œuvre de nos devanciers, les patriotes des trois ou quatre dernières générations; mais ayons soin de diriger notre activité suivant les nécessités de l'époque actuelle. Ils ont formé la phalange des journalistes et des tribuns, et ils ont fait la conquête de nos libertés politiques. A nous de former la phalange des agriculteurs, des chefs d'industrie et de commerce, qui assureront notre indépendance dans la vie privée. Donnons à notre patriotisme cette base matérielle solide, sans laquelle nos plus belles conceptions ne seraient que des rêves, et nos plans les plus magnifiques s'écrouleraient comme autant de châteaux de cartes.

Agréez mes meilleurs souhaits à l'occasion du Nouvel An, pour vous-même et votre frère Hormisdas, mon confrère de classe au Séminaire de Nicolet.

Bien cordialement,

LÉON GÉRIN."

LITTÉRATURE CANADIENNE

Les derniers jours du Père Marquette (1)

Le Père Marquette avait accompli son vœu. Au prix de fatigues inouïes, il avait fondé la mission de l'Immaculée-Conception chez les Illinois de Kaskaskia, où le Père Allouez devait se rendre deux ans plus tard. Parti de la Baie des Puans au mois de novembre 1674, il avait été contraint par la maladie et la mauvaise saison de passer plusieurs mois dans le voisinage de la rivière Des Plaines, et n'était arrivé à destination que le 8 avril 1675. Il était accompagné de deux canotiers, dont l'un avait fait partie de l'expédition de 1673, conduite par Louis Jolliet. C'étaient Pierre Porteret et un autre homme que les Jésuites appelaient familièrement Jacques, et qui était peut-être Jacques Lagillier ou Largillier, un *donné* de la Compagnie de Jésus, qui se trouvait à Sainte-Marie-du-Saut (de même que Pierre Porteret) lors de la prise de possession du 14 juin 1671.

Ces deux fidèles canotiers du Père Marquette étaient d'une piété exemplaire, se confessant et communiant deux fois par semaine. L'un d'eux, sinon tous les deux, avait de l'instruction, faisait la lecture à haute voix, et entendait assez le latin pour pouvoir plus tard rapporter les textes sacrés qui furent les dernières paroles tombés des lèvres expirantes du missionnaire. (2)

On conserve aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal, un manuscrit du Père Dablon qui donne des détails précieux sur le deuxième et dernier voyage du Père Marquette au pays des Illinois. Ce récit a été reproduit au volume II des "Relations inédites de la Nouvelle-France," édition Douniol. Il nous fait voir le courageux apôtre tombant d'épuisement, après son départ de Kaskaskia, déposé au fond de l'un de ces légers canots d'écorce dont nous avons si souvent parlé; puis ses deux compagnons, hardis mais soucieux, dirigeant leur embarcation sur la rive est du lac Michigan, pour aller attérir à l'endroit appelé aujourd'hui Ludington, mais qui porta longtemps le nom du missionnaire qui vint y expirer (3). Le but à atteindre était Michillimakinac, et, en traversant le lac en diagonale, on abrégait la route et l'on augmentait les chances d'arriver à temps pour recevoir du secours. Le Père Dablon raconte les dernières heures de la vie terrestre du saint religieux dans des pages que l'on peut classer parmi les plus émouvantes de nos annales américaines.

Le spectacle de l'heureuse et consolante mort du Père Marquette, au sein du dénuement le plus absolu, et la joie radieuse qui brilla dans son regard au moment suprême, ont inspiré cette belle strophe à l'un de nos poètes canadiens, M. Routhier :

"Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,
Si vous avez une âme elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir."

Lisons maintenant la prose austère mais éloquente du Père Dablon :

"Après que les Illinois eurent pris congé du Père (le P. Marquette), remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il

(1) *Note de la rédaction* : Ces pages sont reproduites, le titre excepté, du bel ouvrage de M. Ernest Gagnon sur l'illustre découvreur Louis Jolliet, dont nous avons parlé dans une livraison précédente.

(2) Le Père Pierre Choleneq dit que les deux compagnons du dernier voyage du Père Marquette étaient des *domestiques donnés*, et qu'ils étaient pieux et *aimables*. Tous deux descendirent à Québec dans l'été de 1675.

(3) Les noms de "Père Marquette River" et "Père Marquette Village" n'ont été remplacés qu'assez récemment par ceux de "Ludington River" et "Ludington City," d'après le nom d'un riche personnage de Milwaukee, qui avait su donner des preuves opportunes de sa générosité. Le nom de "Père Marquette" est encore donné à une compagnie de chemin de fer qui a son terminus à Ludington : on peut lire ce nom sur les locomotives et les voitures de la compagnie.

n'avait jamais été, parce qu'il était obligé de prendre le côté du Sud de ce lac, étant venu par celui du Nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon, que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir porter en vie jusqu'au terme de leur voyage : car, de fait, il devint si faible et si épuisé qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.



R. P. Jacques Marquette, S. J., né en 1637, à Laon, Picardie, arriva à Québec le 20 septembre 1666. Il est un des plus illustres missionnaires du Canada. Il découvrit, avec Louis Joliet, en 1673, le Mississipi. (1)

« Cependant, il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirables, consolant ses chers compagnons, et les encourageant à souffrir courageusement toutes les fatigues de ce voyage, dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement : il s'entretenait par divers colloques, tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa sainte Mère, ou avec son Ange gardien, ou avec tout le paradis ; on l'entendait souvent répéter ces paroles : *Credo quod Redemptor meus vivit*, ou bien : *Maria Mater gratia, Mater Dei, memento mei*. (2) Outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lui lût sa méditation de la préparation à la mort, qu'il portait sur lui ; il récitait tous les jours son bréviaire, et quoiqu'il fut si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point, jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

« Huit jours avant sa mort, il eut la pensée de faire de l'eau bénite, pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

« La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint pendant tout ce jour de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement, de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait accommoder les mains, les pieds et le visage ; comme ils élèveraient une croix sur son tombeau ; jusque-là même qu'il les avertit, trois heures avant d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prissent la clochette de sa chapelle, pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre ; parlant de toutes ces choses avec tant de repos et une si grande présence d'esprit, qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre, et non pas des siennes.

(1) Ce portrait est reproduit du récent ouvrage de M. Jos. Trudel : *Églises et chapelles de Québec*.

(2) Je crois que mon Rédempteur est vivant. — Marie, ô Mère de grâce, Mère de Dieu, souvenez-vous de moi.

“ Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant rencontré l'embouchure d'une rivière, sur le bord de laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y enterrer, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent pourtant passer outre, parce que le temps le permettait, et le jour n'étant pas bien avancé ; mais Dieu suscita un vent contraire, qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

“ Ils le débarquent donc ; ils lui allument un peu de feu ; ils lui dressent une méchante cabane d'écorce ; ils l'y couchent le moins mal qu'ils peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse, qu'ils ont dit depuis qu'ils ne savaient presque ce qu'ils faisaient.

“ Le Père étant ainsi couché à peu près comme saint François-Xavier, ce qu'il avait toujours souhaité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ces compagnons étaient occupés à débarquer, il eut le loisir de répéter tous les actes auxquels il s'était entretenu pendant ces derniers jours.

“ Ses chers compagnons s'étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola, et leur fit espérer que Dieu aurait soin d'eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna ses dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu'ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait données, les chargea de demander aussi pardon de sa part à tous nos Pères et Frères, qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence, qu'il leur administra pour la dernière fois. Il leur donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession, pour le mettre entre les mains du Père supérieur, afin de l'obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin, il leur promit qu'il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très compassif, sachant qu'ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur ordonna d'aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore si proche, qu'il les éveillerait quand il en serait temps ; comme de fait, deux ou trois heures après, il les appela, étant près d'entrer dans l'agonie.

“ Quand ils se furent approchés, il les embrassa encore une fois pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, puis il leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu'il portait toujours pendu au col, il le mit entre les mains d'un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu'il ne lui restait que fort peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains, tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession de foi, et remercia la divine majesté de la très grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir missionnaire de JÉSUS-CHRIST, et surtout d'y mourir comme il l'avait toujours demandé, dans une chétive cabane au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

“ Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots : *Sustinuit anima mea in Verbo ejus*, (1) ou bien ceux-ci : *Mater Dei, memento mei*, qui sont les dernières paroles qu'il prononça avant que d'entrer dans l'agonie, qui fut toujours très douce et très tranquille.

“ Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir, quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer souvent les noms de JÉSUS et de MARIE, s'il ne le faisait pas de lui-même ; ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut : JÉSUS, MARIA, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois ; et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fût présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil.

“ Ses deux pauvres compagnons, après avoir bien versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnait la clochette, comme il le leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau pour servir de marque aux passants.”

Le P. Marquette, le grand dévot de l'Immaculée-Conception, mourut le 19 mai 1675, un samedi, jour consacré à la Ste Vierge, vers onze heures du soir. Ses com-

(1) Mon âme s'est soutenue par son Verbe.

pagnons, Jacques et Pierre, l'inhumèrent aussitôt de la manière qu'il avait lui-même indiquée, mais ne quittèrent les lieux qu'assez tard le lendemain.

" Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelque jours avait tellement le cœur saisi de tristesse et était si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisait, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne fût dans le ciel ; il se mit donc à genoux, fit une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulchre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage."

REVUE MENSUELLE

Le collège de Nicolet célébrera le centième anniversaire de sa fondation, au printemps de 1903. Les anciens élèves de cette belle institution organisent des fêtes qui seront dignes de l'œuvre de Mgr Plessis.

Comme préliminaire, on a célébré, le 21 janvier dernier, les noces d'or de Messire Narcisse Bellemare, l'un des plus anciens professeurs du collège.

Au mois de décembre dernier, les étudiants en notariat, de Montréal, ont donné un banquet. A cette occasion, plusieurs discours ont été prononcés. Nous avons remarqué particulièrement celui de M. Delâge, député du comté de Québec à l'Assemblée législative. Le jeune et brillant député a fait des déclarations qui méritent d'être signalées à l'admiration des véritables amis de notre province. Voici la péroraison du discours de M. Delâge :

" Nous avons des ancêtres dont nous sommes fiers, marchons sur leurs traces. Nous avons reçu un bel héritage, songeons que nous sommes des grevés de substitution et que nous devons le rendre intact à nos fils.

" L'heure actuelle est apparemment calme. Elle n'en est pas moins dangereuse. Prêtez l'oreille au vent qui passe. Aujourd'hui comme autrefois, il veut détruire, faire disparaître les vestiges du système français. Tantôt, c'est aux Communes qu'on nous attaque ; un député se lève et demande l'uniformité des lois dans toutes les provinces, c'est-à-dire que l'on efface la clause qui nous garantit les lois françaises ; un autre fait adopter un projet de loi qui affecte considérablement la profession médicale dans notre province.

" Tantôt, c'est au Congrès pédagogique où l'on tente d'introduire dans notre système scolaire des modifications qui le sapent par sa base. (1)

" Messieurs, nous vivons à une époque où l'esprit d'association règne en maître. Les intérêts, les aspirations des professions libérales sont les mêmes ; pourquoi leurs moyens de défense ne seraient-ils pas identiques et ne seraient-ils pas communs ?

" C'est une idée que j'ai eue et dont je vous fais part, et en vous renouvelant mes félicitations et remerciements, je forme le vœu qu'elle se réalise pour le plus grand bien de ceux qui habitent ce coin de terre où l'on doit toujours se souvenir."

Au cours du mois de décembre dernier, deux citoyens du comté de Bellechasse, Gosselin et Mathurin, ont été trouvés coupables de meurtre après deux procès retentissants. *L'ivrognerie* est la cause dominante des deux meurtres horribles dont la plupart des journaux ont malheureusement rempli leurs colonnes. A ce sujet, nous recommandons aux instituteurs et aux institutrices, occasionnellement, d'inspirer aux enfants l'horreur des spiritueux.

Le conflit entre l'Angleterre, l'Allemagne et le Vénézuéla est entré dans une phase

(1) M. Delâge fait ici allusion à l'Association d'Education du Dominion et au projet Harper.

plus calme. Une commission d'arbitrage a été nommée afin de s'enquérir des causes qui ont amené la rupture entre ces trois puissances.

D'après les données officielles du recensement de 1901, la population de la province d'Ontario n'a augmenté, pendant la période décennale de 1890 à 1900, que de 3.2 pour cent, tandis que celle de la province de Québec accuse une augmentation de 10.7 pour cent.

A un banquet donné le 2 décembre dernier, par les membres de la *Société pédagogique* de Paris, le ministre de l'Instruction publique de France, M. Chaumié, a peint en quelques mots le triste sort des instituteurs français. Voici les déclarations importantes de M. Chaumié :

“ Mais ce n'est pas la seule joie que vous m'avez fait ressentir. Je vous en dois une autre, profonde, intense, non pas inattendue, — car je savais ce qu'il fallait penser de vous, ceux qui vous connaissaient m'avaient parlé de vous, — c'est la joie que j'ai éprouvée en entendant ces discours qui étaient, en même temps que de belles pages de littérature, des actes de loyauté et de courage. (*Vifs applaudissements.*) Oui, ce que vous avez dit, ce qui est dans vos cœurs, il était bon de le dire (*Très bien ! Très bien ! Bravos*), et j'ai été heureux de l'entendre. *Oui, il est lamentable de voir l'instituteur devenir le jouet, et la victime parfois, des mille querelles de la politique jusque dans les plus pacifiques villages ; oui, il est triste qu'on l'arrache à sa haute mission et qu'on en fasse un instrument de parti, et il faut que tous nous fassions effort pour mettre un terme à cet état de choses. (Applaudissements répétés.)* Je n'aurai pas dans cette tâche de reconfort plus grand que la certitude de trouver pour mes sentiments personnels une répercussion en vous. Mais ces sentiments, vous avez dû très certainement les rencontrer chez ceux qui jusqu'ici ont été à votre tête, chez ceux qui m'ont entouré à mon arrivée au ministère, et la page exquise que vous venez d'entendre tout à l'heure nous dit à quel point vous les trouverez chez celui qui est votre nouveau chef. (*Vive approbation et applaudissements.*) ”

Les passages soulignés l'ont été par nous.

N'est-ce pas qu'elle est moins qu'enviable la situation des instituteurs de France.

Dans la Province de Québec, Dieu merci ! les instituteurs et les institutrices sont indépendants du pouvoir central et des partis politiques. Après tout, notre sort, confrères, n'est pas aussi triste qu'on se plaît à le dire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Un personnage important du comté de Maskinongé nous écrit : “ Les constructions scolaires sont en progrès. La commission scolaire de la Rivière-du-Loup (en haut) a fait bâtir, dans l'arrondissement du Petit-Bois, une maison d'école, suivant les plans fournis par le Surintendant du Petit-Bois, une maison d'école, suivant les plans construits, au Pied-de-la-Côte, une école semblable : coût \$1200 ; de plus cette paroisse a fait faire des réparations à l'école du village, côté ouest de la rivière, au prix de \$200 ; une autre municipalité, voisine encore, celle de Saint-Justin, a fait construire, dans le village, une école spacieuse au prix de \$1200 toujours. Voilà donc, dans un territoire très restreint, trois écoles neuves élevées dans l'espace de quelque deux ans. Si l'on faisait un relevé, par toute la Province de Québec, des édifices scolaires construits depuis cinq ans seulement, les autorités seraient étonnées du progrès considérable qui s'opère chaque année en matière d'enseignement parmi notre population.

“ Les Canadiens-Français ne sont pas aussi arriérés qu'on se plaît à le dire et surtout à l'écrire, malheureusement trop souvent. Nos compatriotes, dans le domaine scolaire, sont bien décidés à rester sourds aux crailleries d'une petite meute d'étrangers, à laquelle se joignent quelques-uns des nôtres, qui ont perdu le vrai sens national.”

Notre vénérable correspondant a raison. Il serait absolument intéressant de connaître le nombre exact d'écoles nouvellement bâties ou reconstruites depuis quatre ou cinq ans.

Nous lisons dans *La Patrie* du 23 du mois dernier :

“ Un de nos représentants a eu une entrevue avec M. Lippens, inspecteur d'écoles, qui arrivait d'une tournée officielle à St-Constant.

“ Dans quel état avez-vous trouvé les écoles de cette paroisse et quelle y est la situation du corps enseignant ?

— J'ai constaté que toutes les écoles de la paroisse St-Constant sont convenables, qu'elles sont bien meublées et bien tenues, que l'assistance des enfants est régulière, enfin que le corps enseignant y est apprécié : l'instituteur du village a un traitement de \$450, et le salaire des institutrices varie de \$150 à \$200.”

Ce témoignage d'un inspecteur en faveur d'une de nos bonnes paroisses canadiennes-françaises ne nous surprend pas. Il confirme ce que nous avons écrit, savoir : que l'Instruction publique fait des progrès considérables chez nous. Il y a des centaines de paroisses dans la province de Québec qui sont dans le même cas que St-Constant.

Que l'on cesse donc alors de la décrier notre chère province, de la faire passer injustement comme la plus arriérée de la Confédération : c'est le contraire qui est vrai.

Un fait qui mérite d'être porté à la connaissance de tous les enfants de nos écoles catholiques, c'est la consécration officielle, par le gouvernement de la République de Colombie, au Sacré-Cœur de Jésus. Cette fête vraiment nationale a eu lieu à Bogota, le 22 juin 1902. Toutes les autorités religieuses et tous les grands fonctionnaires de la République, le corps professoral, etc., étaient présents. L'acte de consécration a été lu par Mgr l'archevêque de Bogota, du haut de la chaire. Voici le dernier paragraphe de ce beau document.

“ Bénissez notre peuple, notre République et ses mandataires, notre Eglise et ses pasteurs, l'Eglise universelle et son Chef suprême, et hâtez le jour de votre triomphe sur toutes les nations pour la gloire de votre divin Cœur.”

Ceux qui affirment que la Province de Québec est, de toutes les provinces de la Confédération, celle qui fait le moins de sacrifices pour l'Instruction publique, disent une fausseté.

Il appert, d'après le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (1901-1902), que \$3,453,754 sont dépensées annuellement dans notre province. Dans ce chiffre n'est pas compris le montant affecté au maintien des six cents beaux couvents qui donnent à nos filles une éducation supérieure, et des trois ou quatre cents collèges commerciaux et écoles des Frères qui instruisent plus de cinquante mille petits garçons.

Nous ne parlons pas ici des vingt collèges classiques de notre province, qui à eux seuls, contribuent pour \$500,000 au moins au budget de l'enseignement libre chez nous.

Si au budget de l'Etat, nous ajoutons le budget des écoles indépendantes (couvents et écoles de Frères), nous arrivons certainement au chiffre colossal de \$6,000,000, soit \$4.00 par tête de la population.

Pour rendre justice à notre province, voilà comment nous devons parler des sacrifices que s'imposent les Canadiens-Français pour faire instruire leurs enfants.

Est-ce à dire que les municipalités scolaires font tout ce qu'elles devraient faire pour améliorer les écoles primaires ? Non, certainement. Elles pourraient souvent bâtir des écoles plus vastes et mieux aménagées, payer plus généreusement les instituteurs et les institutrices. Mais, partir de là pour affirmer qu'il ne se fait aucun progrès dans notre province, c'est de l'exagération. Il y a progrès, et progrès constant. Ce progrès s'opère peut-être encore un peu trop lentement, mais enfin, nous tendons vers le mieux, et ce mieux, pour être moins brillant, n'en est que plus solide. Les rapports des inspecteurs d'écoles constatent une amélioration sensible dans les méthodes d'enseignement et dans les constructions scolaires. Encourageons donc ces louables efforts et indiquons sans amertume les progrès désirables et possibles que nos municipalités scolaires peuvent réaliser.

— Bien à regret, nous ajournons au mois de mars la publication de nos notices bibliographiques.

— Le deuxième numéro des *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* vient de paraître. La lecture en est délicieuse. Nous recommandons de nouveau cette belle revue à nos lecteurs.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
— SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, tableaux noirs, vernis et brosse à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la maille !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.